

CAHIER COMMUNAL AYDAT



Version arrêtée du 24/04/2025

**4-3
ARR**

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS



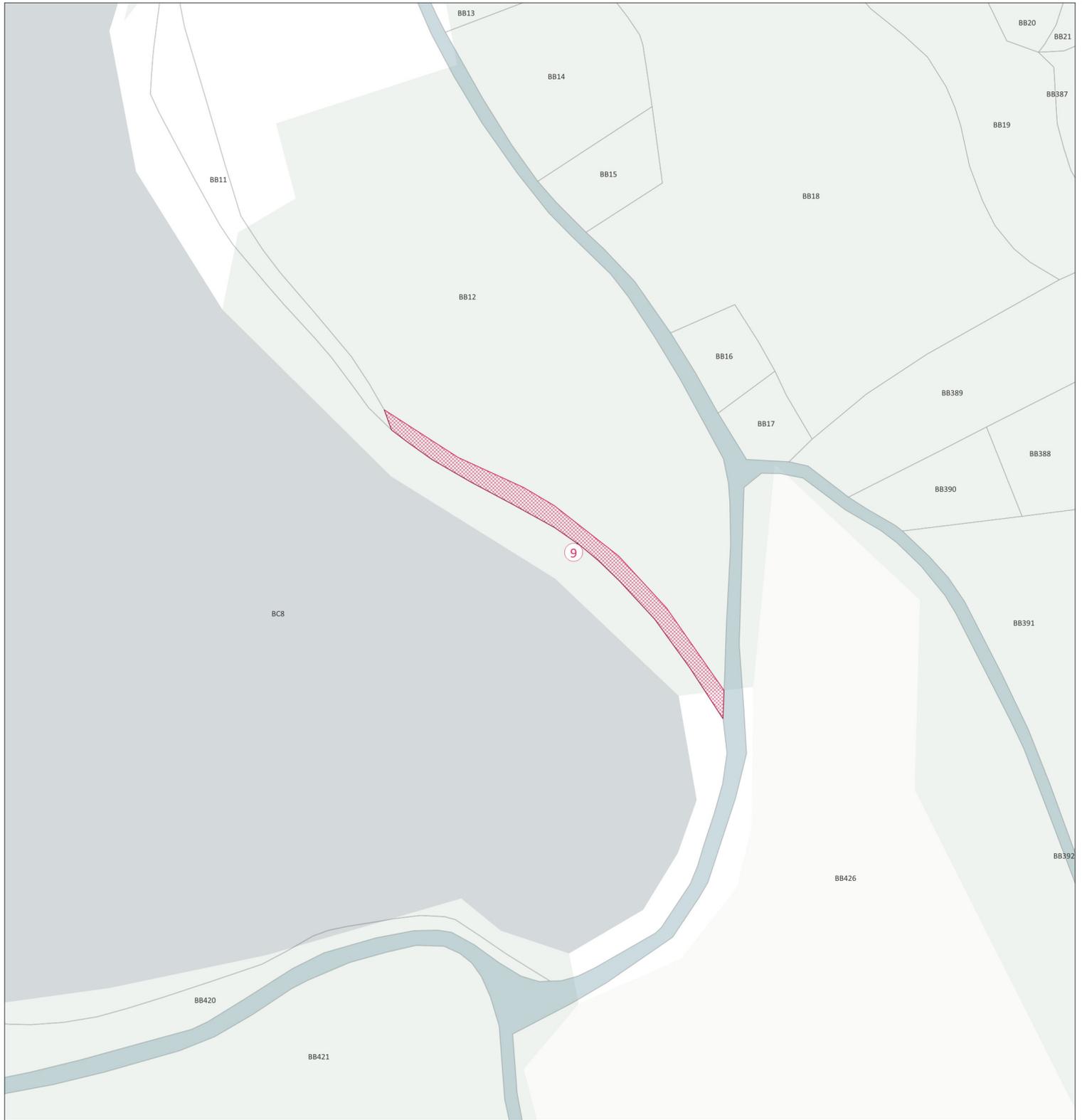
 Aménagements / Equipements

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

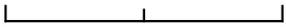
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Nom	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	ER - Accès	Aménagements / Equipements	Commune	306
2	ER - Assainissement pluvial 5m de large	Aménagements / Equipements	Commune	149
3	ER - Elargissement de 4m de large	Aménagements / Equipements	Commune	606
4	ER - Élargissement de voirie	Aménagements / Equipements	Commune	5127
5	ER - Elargissement route, et batraoduc (3m de large)	Aménagements / Equipements	Commune	282
6	ER - Elargissement voirie portée à 6m de large	Aménagements / Equipements	Commune	635
7	ER - Equipements publics, salle communale	Aménagements / Equipements	CD-63	3110
8	ER - Préserver abords lac, cheminement doux 10m de large	Aménagements / Equipements	Commune	1324
9	ER - Préserver abords lac, cheminement doux 5m de large	Aménagements / Equipements	Commune	477
10	ER - Sécuriser carrefour	Aménagements / Equipements	Commune	121

ER n° 9



0 50 m



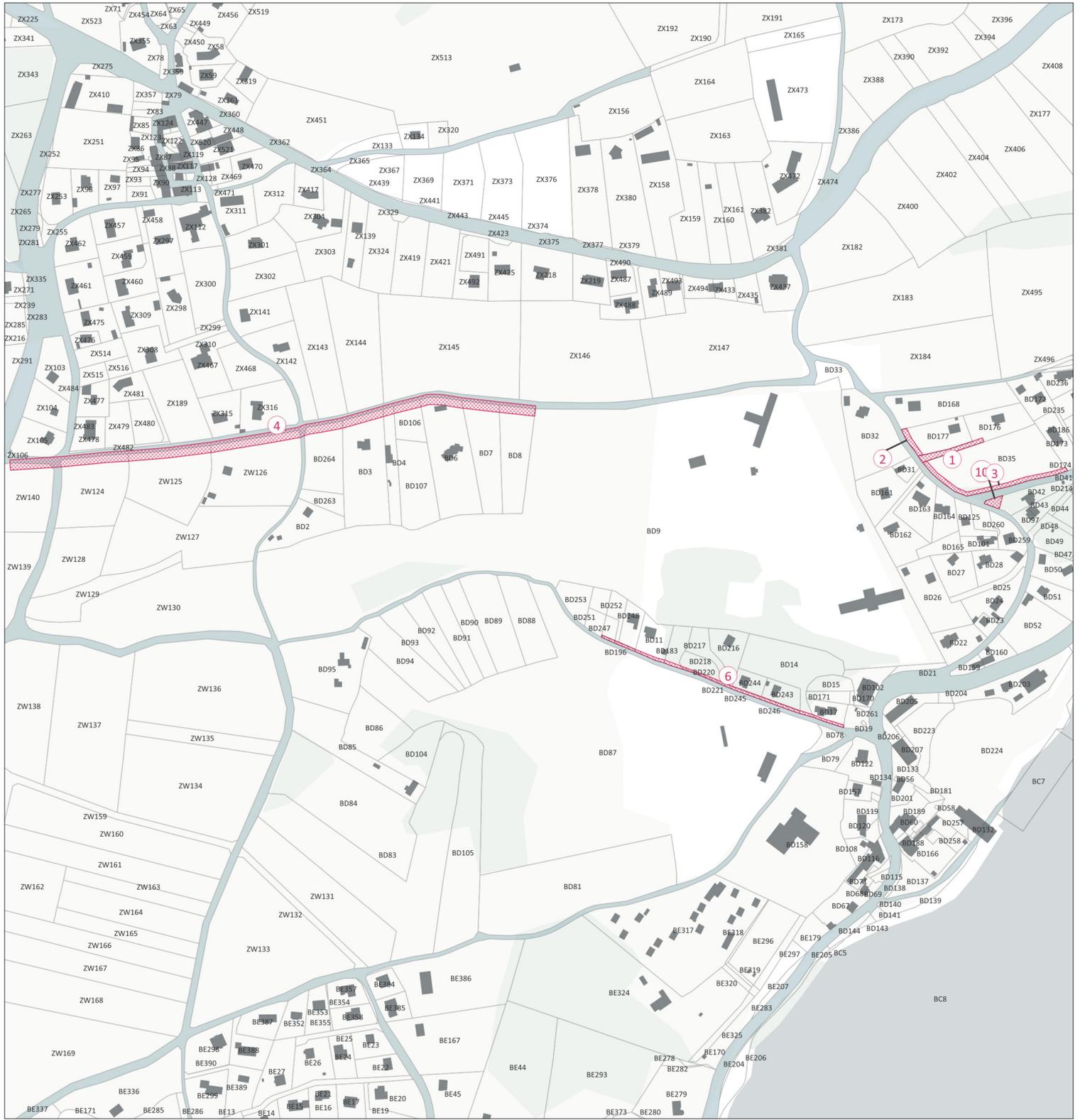
 Aménagements / Equipements



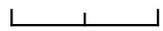
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté, OSM
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ER n° 1, 2, 3, 4, 6, 10



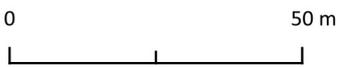
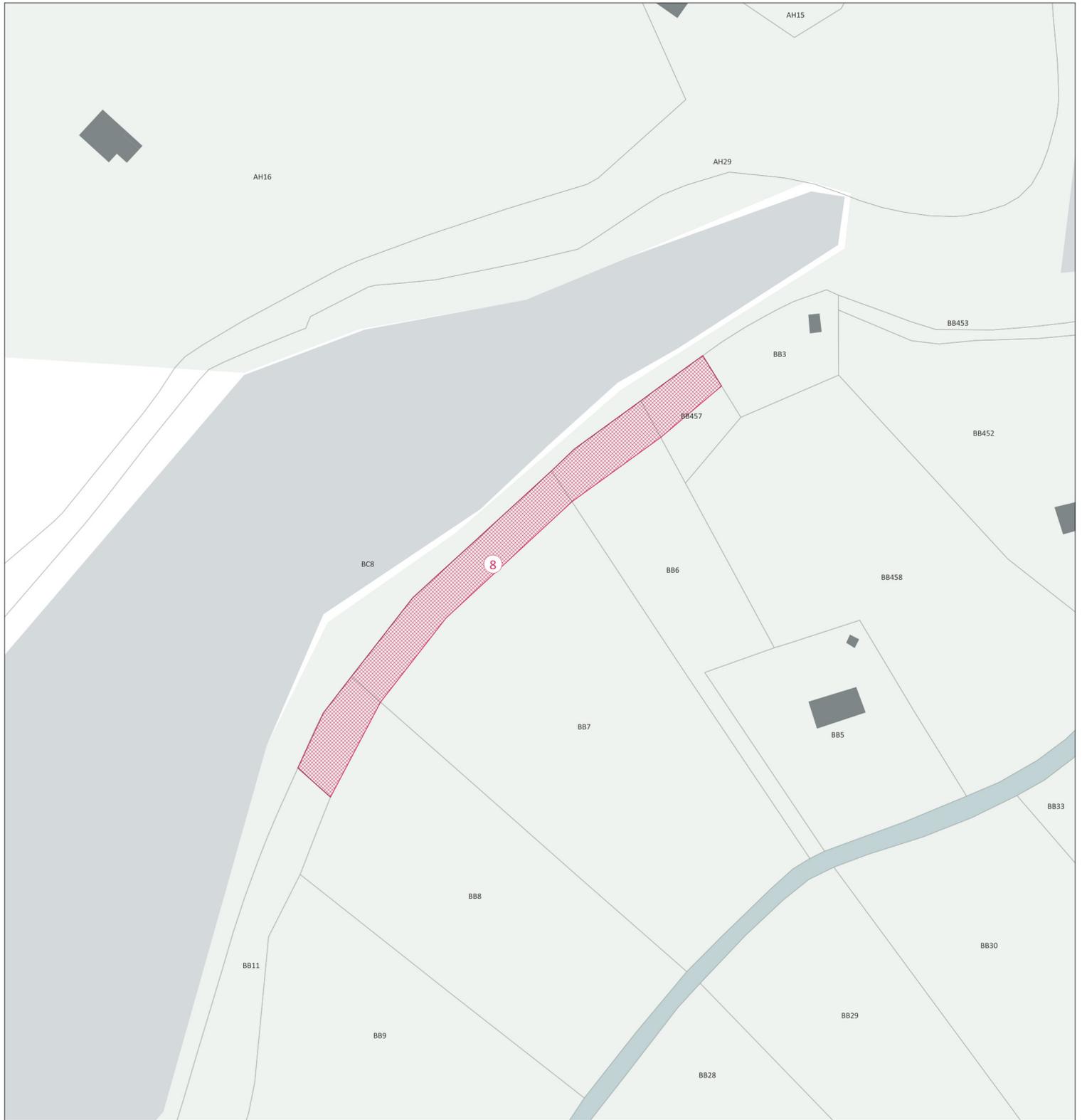
0 100 m



 Aménagements / Equipements



ER n° 8



 Aménagements / Equipements



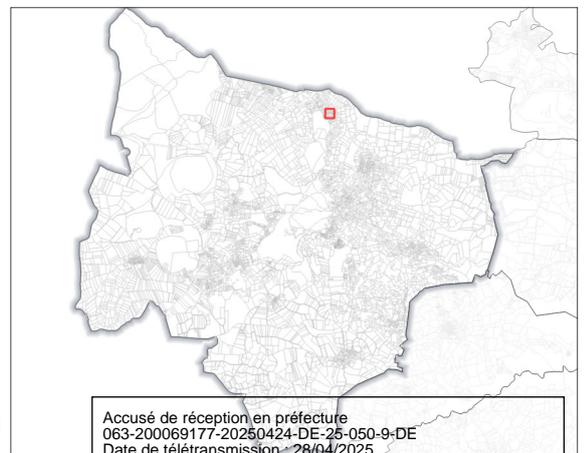
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté, OSM
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ER n° 5

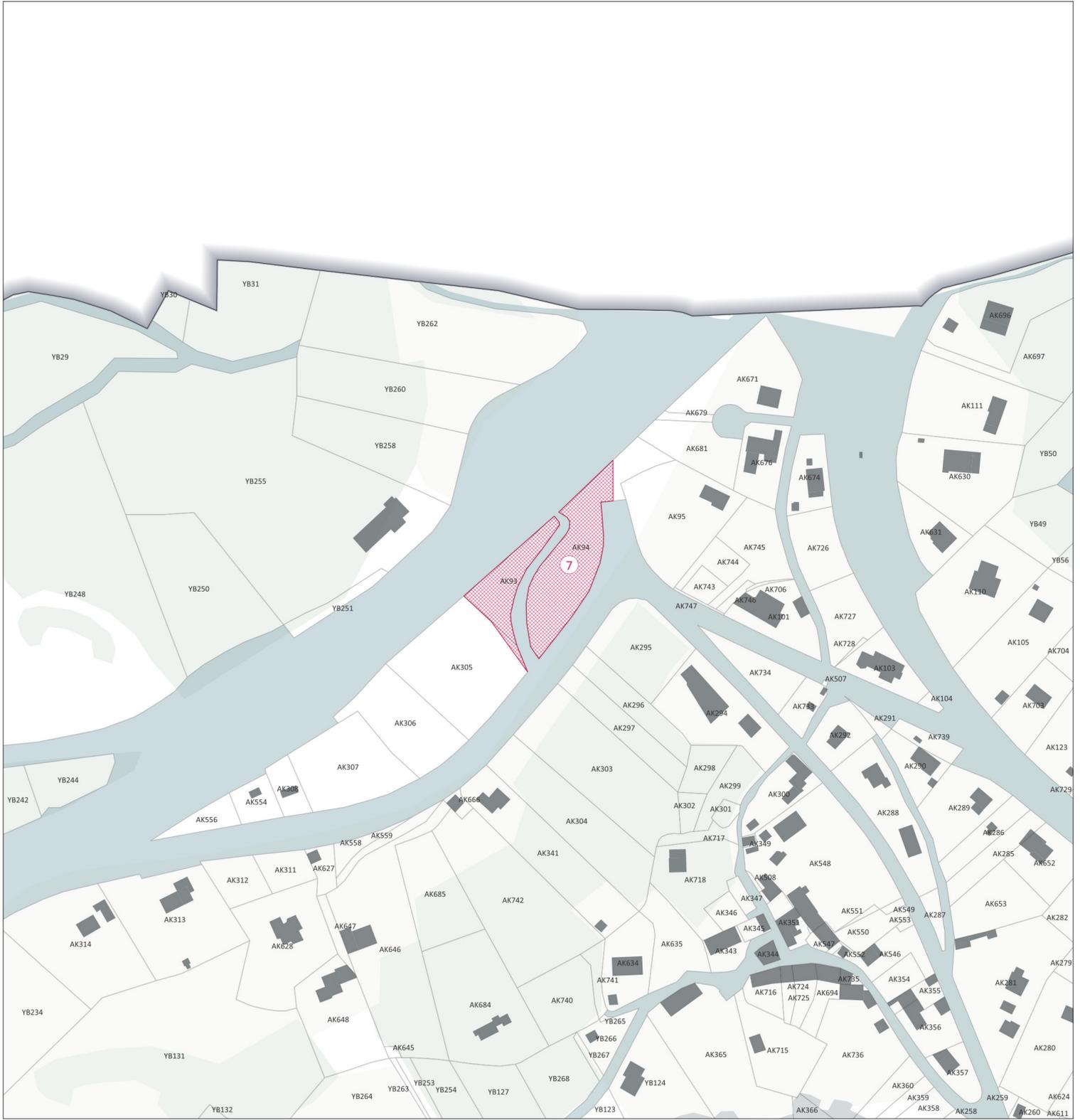


 Aménagements / Equipements



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté, OSM
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025



0 20 m



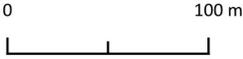
 Aménagements / Equipements



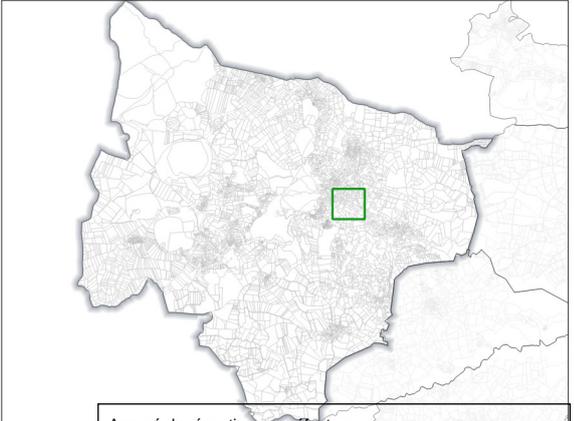
STECAL

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Parking d'autocars de Rouilhat Bas



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ACTIVITES ISOLEES

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

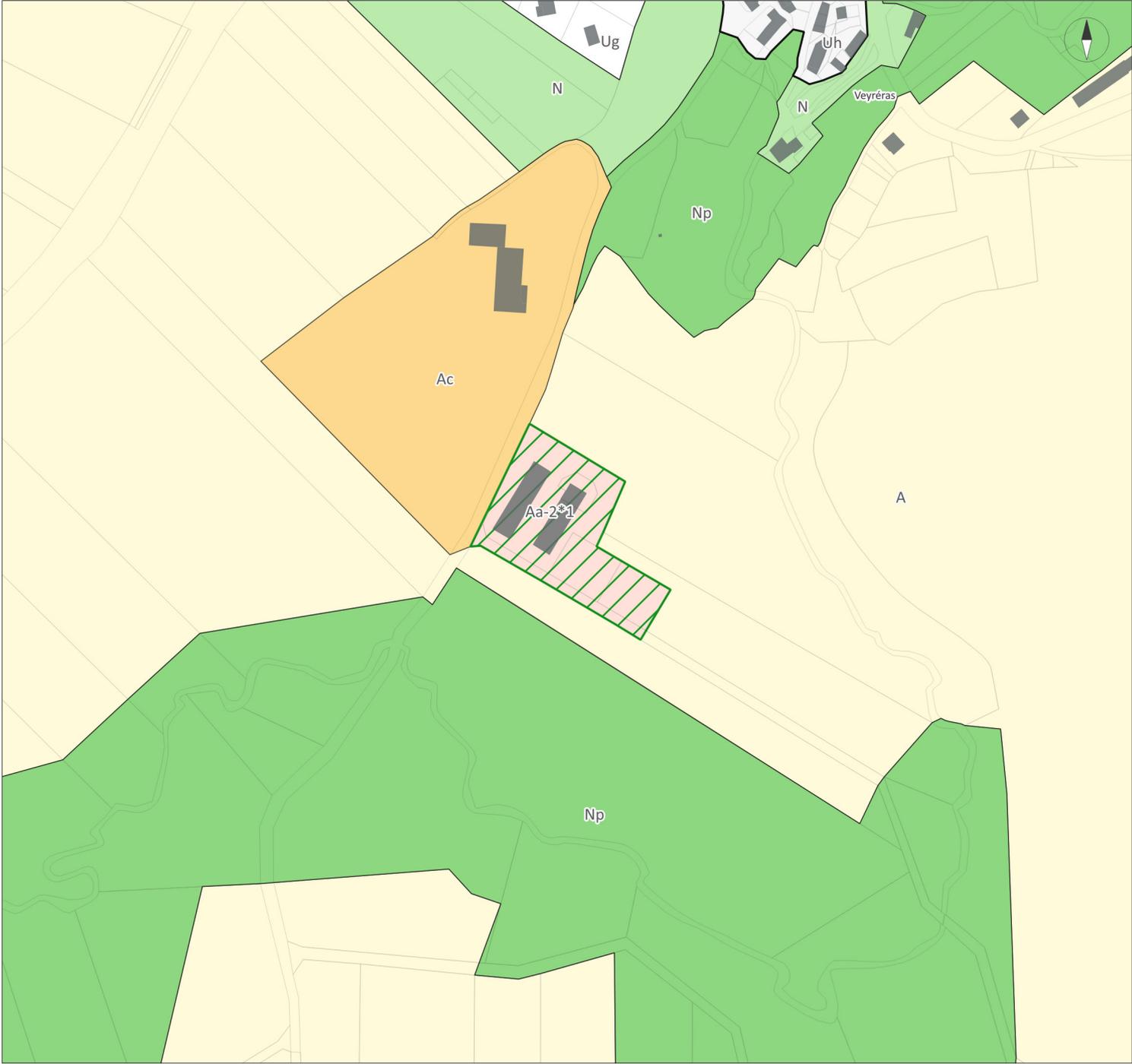
L'emprise au sol supplémentaire possible est définie par rapport à l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi.

La hauteur maximum autorisée est définie à partir du terrain naturel avant travaux jusqu'à l'égout de la toiture ou de l'acrotère de la construction.

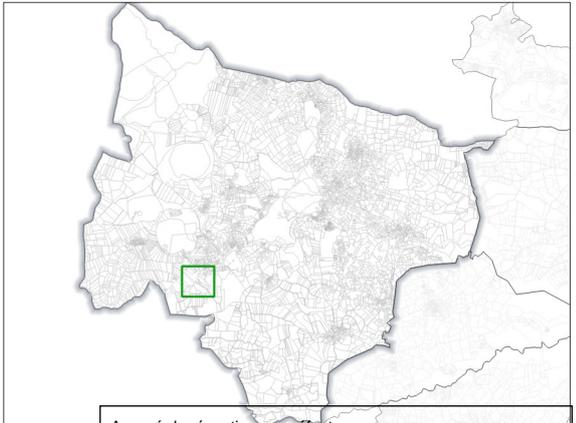
Zone et indice	Localisation	Objet/ description	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
Aa-1*1	Route de Ponteix Rouillas-Bas (Aydat)	Activité autocariste, extensions autorisées	20% maximum de l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi	Hauteur la plus haute des existants

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du Breuil



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ACTIVITES ISOLEES

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimité au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

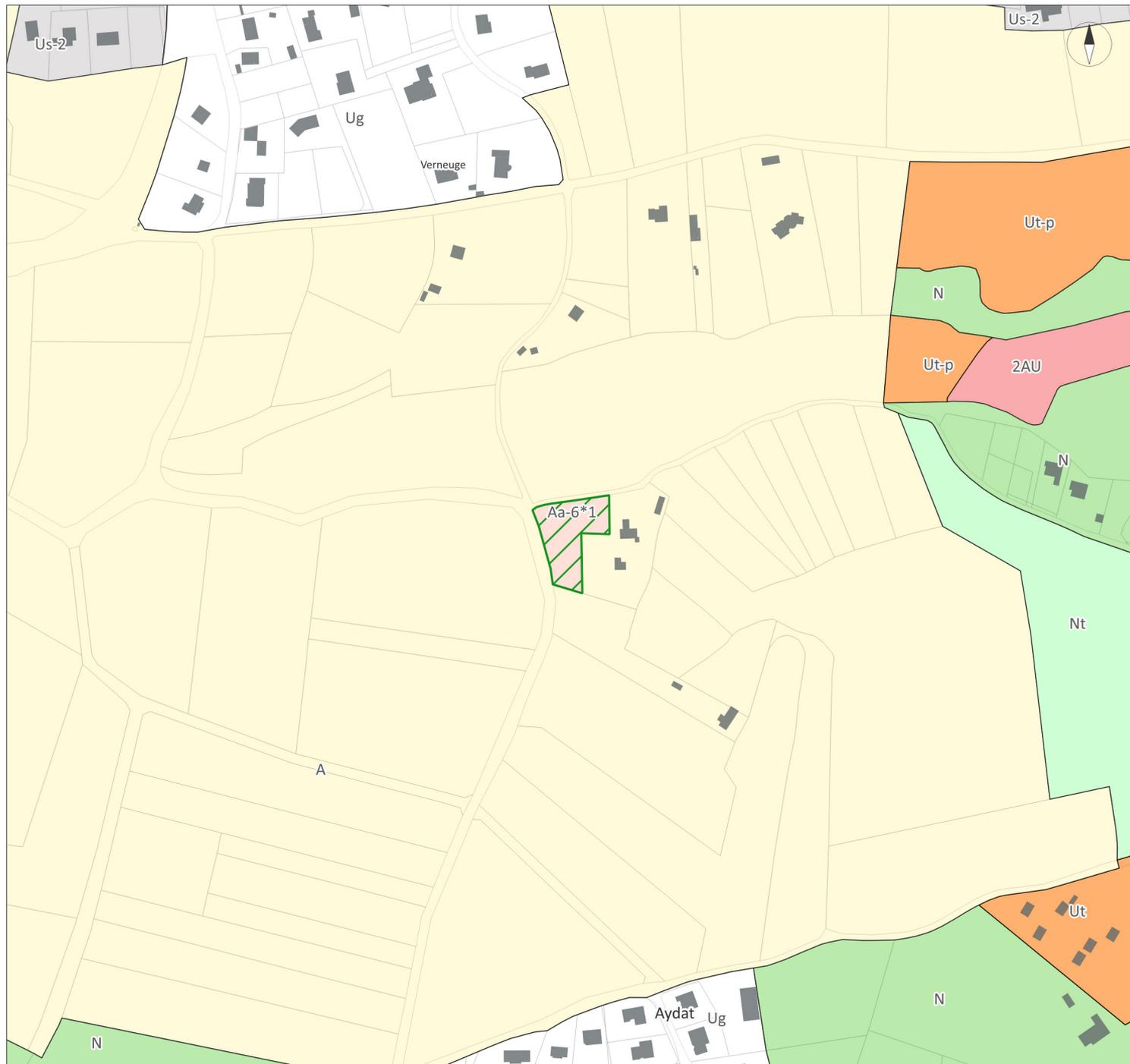
L'emprise au sol supplémentaire possible est définie par rapport à l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi.

La hauteur maximum autorisée est définie à partir du terrain naturel avant travaux jusqu'à l'égout de la toiture ou de l'acrotère de la construction.

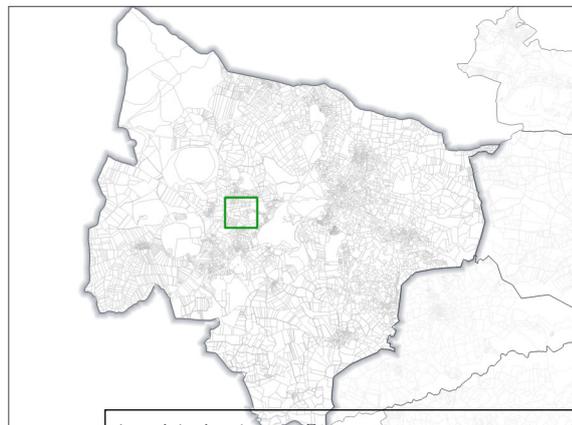
Zone et indice	Localisation	Objet/ description	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
Aa-2*1	Le Breuil (Aydat)	Activité artisanale (travaux publics), régularisation d'un hangar de stockage de matériaux	1200m ²	Hauteur des existants

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site de La Roche



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

SITE DE LA ROCHE

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le site de la Roche est un site d'environ 1 850 m², classé en zone Aa-6*1 au futur PLUI, situé sur la parcelle cadastrée BD 0095 (parcelle de 4 920 m² partiellement bâtie). Il s'agit d'une parcelle entièrement clôturée et gérée comme un jardin d'agrément, à l'ambiance de type « parc urbain ». Bien qu'inscrit dans le site classé de la « Chaîne des Puys » et situé dans la zone tampon du Bien UNESCO, en limite du périmètre du Bien, il ne présente pas d'intérêt paysager ou patrimonial particulier. Il ne présente pas de co-visibilité directe avec le lac d'Aydat.

Le projet

Le projet porte sur la construction d'hébergements touristiques collectifs.

Les constructions représenteront une emprise au sol totale de 260 m² maximum : trois unités individuelles (structure « en A ») comprenant couchage et salles d'eau de 40 à 60 m² chacune, et une unité collective de 60 à 70 m². Leur hauteur ne dépassera pas 5m.

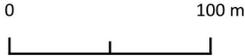
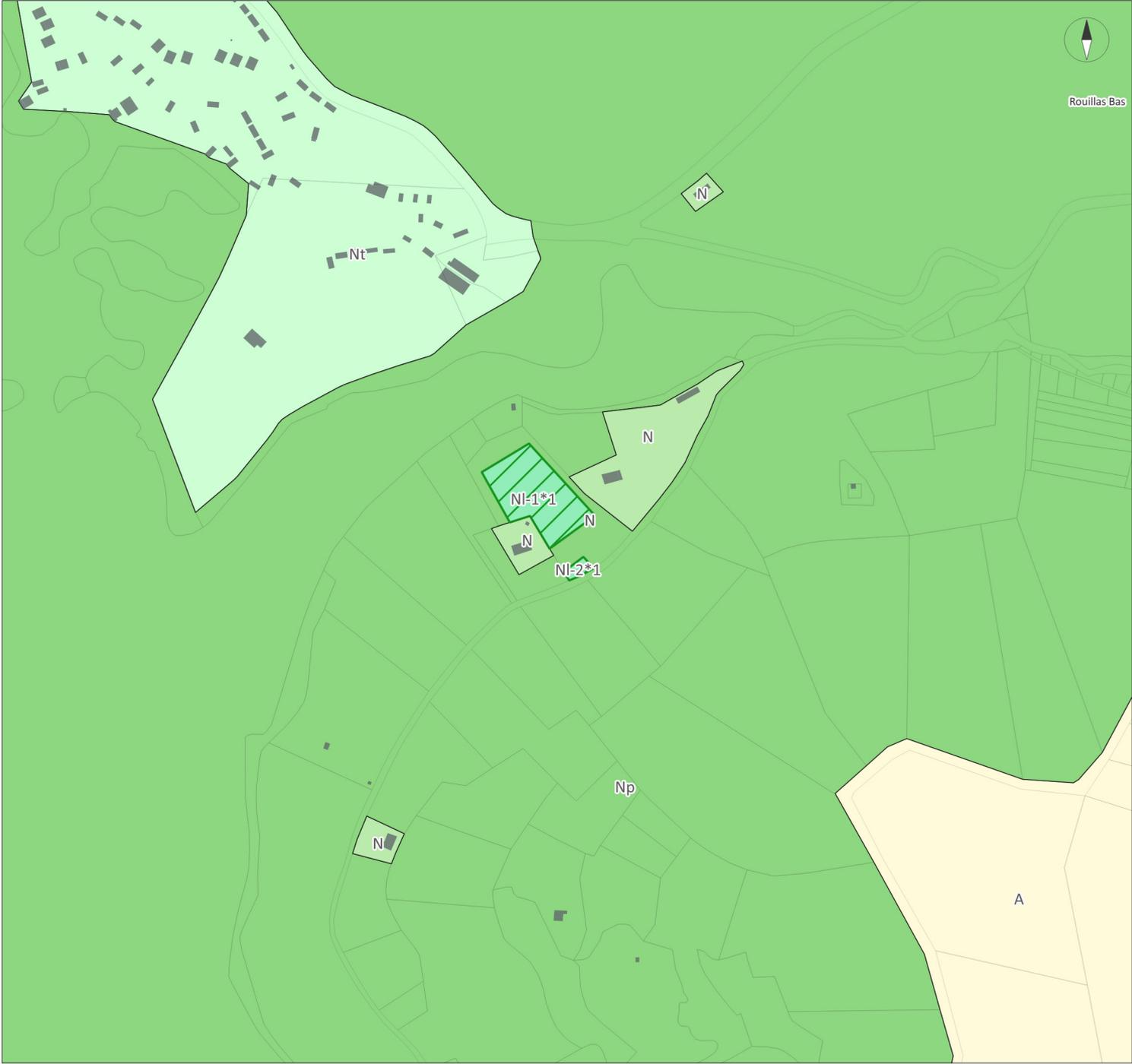
Une OAP a été réalisée afin d'encadrer l'implantation et le gabarit des futures constructions, ainsi que les différents aménagements à prévoir, permettant une intégration paysagère optimale.

Le projet vise à mettre en avant les valeurs du développement durable ainsi qu'une volonté d'échange et de partage centrés sur l'accueil et la qualité. Il est donc en phase avec le développement souhaité pour le territoire, cette offre complétant celle existante et confortant le positionnement du territoire et d'une commune « pleine-nature » tournée vers les familles.

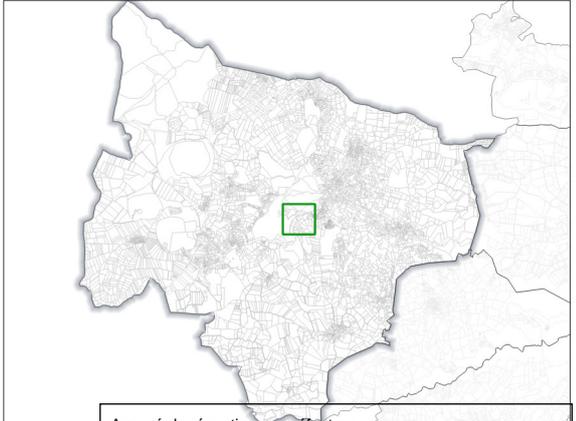
Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
Aa-6*1	La Roche Aydat	Construction de 3 hébergements touristiques+ une unité collective	260m ²	5m

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du pont de l'Arche



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

SITE DU PONT DE L'ARCHE

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le site du pont de l'arche, concerné par la loi Montagne, est un site de 2625m², classé en zone NI1*1 et NI-2 au PLUi, et situé sur la parcelle cadastrée BB 458. Il est entièrement entouré d'une zone naturelle protégée (Np), inconstructible.

Il s'agit d'un milieu forestier non aménagé et non exploité situé en bordure de la forêt « le Lot ». La parcelle concernée est composée majoritairement de résineux (environ 75%), et dans une moindre mesure, de feuillus.

Le terrain est en forte pente, présentant une déclivité sud-nord importante, passant de 864m d'altitude en pointe sud du site à 848m à son extrémité nord, sur une distance de 60 mètres (soit une pente de plus de 26%).

Le site se situe en bordure du lac d'Aydat, à son exutoire. Il s'inscrit dans la zone tampon du Bien UNESCO. Dans un rayon de 300m, trois parcelles sont déclarées à la PAC en tant que prairies permanentes (source RGP 2023).

Le site est situé en outre à proximité immédiate de deux habitations existantes : l'une au nord-est, à environ 15m, appartenant à la propriétaire du site ; l'autre à l'ouest, à moins de 10 mètres du site.

Le site s'inscrit à l'écart des zones urbanisées ; il est en discontinuité par son enclavement forestier.

Il se situe intégralement dans la bande-tampon des 300m du lac.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement des activités touristiques liées à la pleine nature.

Le projet

Il s'agit d'un projet d'implantation d'hébergements insolites, avec au maximum trois habitations légères en bois. Elles seront sur pilotis ou perchées, démontables, et d'une superficie comprise entre 19 et 27m². La hauteur maximale au faitage sera de 4m (4m hors pilotis, la hauteur totale ne devra pas excéder 7m). Ces constructions seront totalement intégrées dans le site et le paysage, non visible depuis le lac ou les chemins de randonnées.

Le STECAL est constitué de deux entités couvertes par une zone NI-1*1 de 2479m², et par une zone NI2 pour 146m².

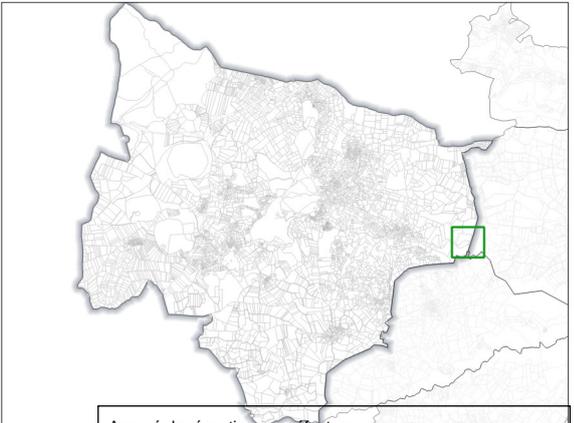
Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NI-1*1 NI-2*1	Chemin du pont de l'arche, Aydat	Construction de 3 cabanes sur pilotis	81m ²	4m (hors pilotis) 7m (avec pilotis)

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du Creux Mortier



 Périètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

SITE DU CREUX MORTIER

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le site du creux Mortier, concerné par la loi Montagne, est un site d'environ 1 125 m², cadastré YL 46 et situé à l'est de la commune d'Aydat à proximité de la limite avec la commune de Saint-Saturnin.

Il s'inscrit à l'écart des zones urbanisées, en discontinuité de l'urbanisation existante. Il est situé à proximité (environ 75m) d'un petit plan d'eau, le Creux Mortier, dans une clairière au sein d'un espace boisé, et est déjà partiellement artificialisé, accueillant un local à l'usage des chasseurs.

Il sera classé en zones NI-1*2 et NI-2*2 au PLUi.

Le projet

Le projet porte sur la construction d'un bâtiment de 130m² destiné à la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme pour répondre à leurs besoins de formation. Cette salle permettra d'accueillir une cinquantaine de personnes assises dans la pièce principale. Des stationnements, environ 25 emplacements, seront également aménagés le long du bâtiment.

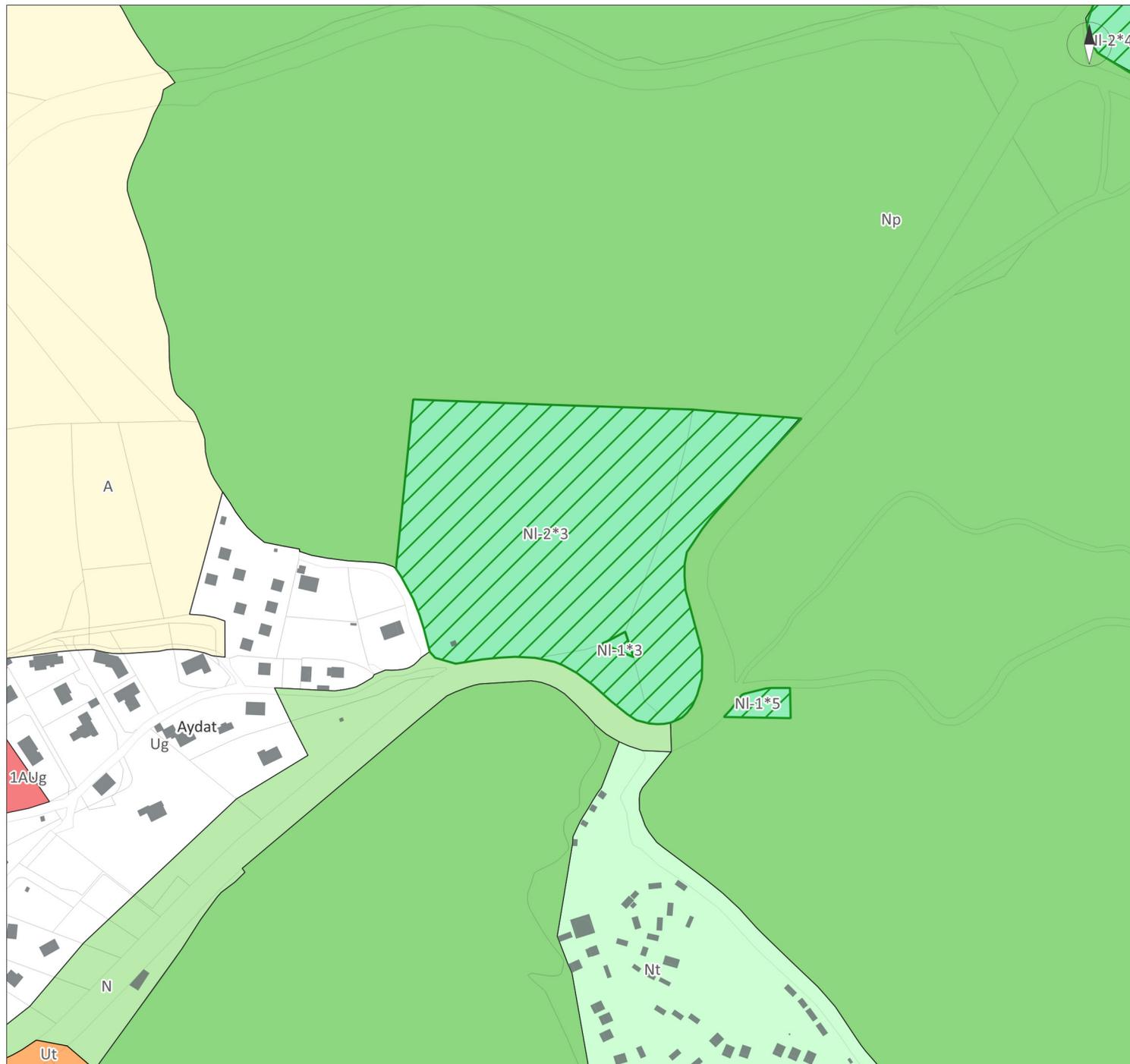
Ce bâtiment sera posé sur plots. Il est dépourvu de fondations massives et présente les caractéristiques suivantes :

- Il sera en ossature bois avec un bardage bois, ton bois naturel, d'une hauteur de 4m ;
- La couverture sera réalisée en tuiles terre cuite rouge type "Romane" ;
- Les menuiseries seront en bois, ton bois ;
- Le bâtiment sera raccordé aux réseaux EDF et Alimentation en Eau Potable (AEP) déjà présents sur le terrain ;
- Les évacuations Eaux Usées-Eaux Vannes (EU-EV) seront raccordées au tout-à-l'égout présent au niveau du chemin qui longe le bâtiment.

Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol constructions	Hauteur max
NI-1*2 NI-2*2	Creux du Mortier, Aydat	Construction d'un bâtiment	130m ²	4m

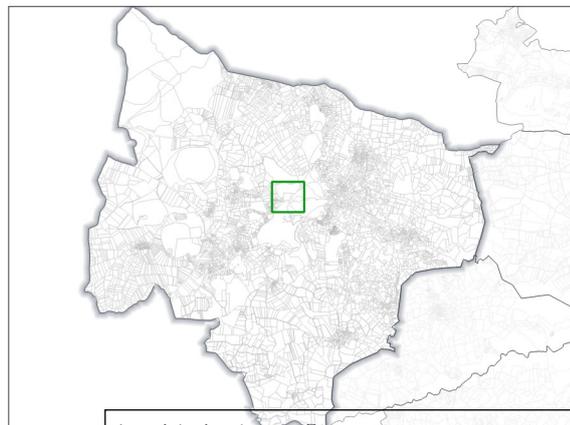
CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du boulevard du Lac



0 100 m

 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

SITE DU BOULEVARD DU LAC

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le site du Boulevard du Lac est un site d'environ 145 m², classé en zone NL-1*3 au futur PLUI et situé à la pointe nord de la parcelle cadastrées AH n°19. Cette parcelle communale se trouve à l'extrémité nord du lac d'Aydat et est actuellement dévolue à une aire de stationnement non aménagée. Dans le cadre du programme d'aménagements des abords du lac d'Aydat porté par le Conseil Départemental, il est prévu de supprimer cette aire de stationnement et de revégétaliser cette parcelle.

Le secteur est à proximité du bâti existant, entre une zone urbanisée à l'Ouest, et un camping au Sud-Est. Il prend place entre une forêt au Nord et une aire de stationnement au sud.

Le site est séparé du lac d'Aydat, dont les rives se trouvent à environ 40m au sud-ouest, par la RD90. Il est donc entièrement inclus dans la bande tampon des 300 mètres.

Le projet

Le projet s'inscrit dans le contexte de la relocalisation d'une activité d'acrobranche, actuellement située à 500m au Sud-Est du site. Le maintien de cette activité sur la commune est un enjeu important en termes d'offre d'activités de pleine nature, élément central du développement touristique du territoire.

Les parcours d'acrobranche dans les arbres seront localisés sur la zone NL-2*3, d'une superficie de 3,84 ha, et située dans le prolongement du site, au Nord. La zone NL-2*3 n'autorise que des aménagements légers (plates-formes dans les arbres, câbles) mais aucune construction.

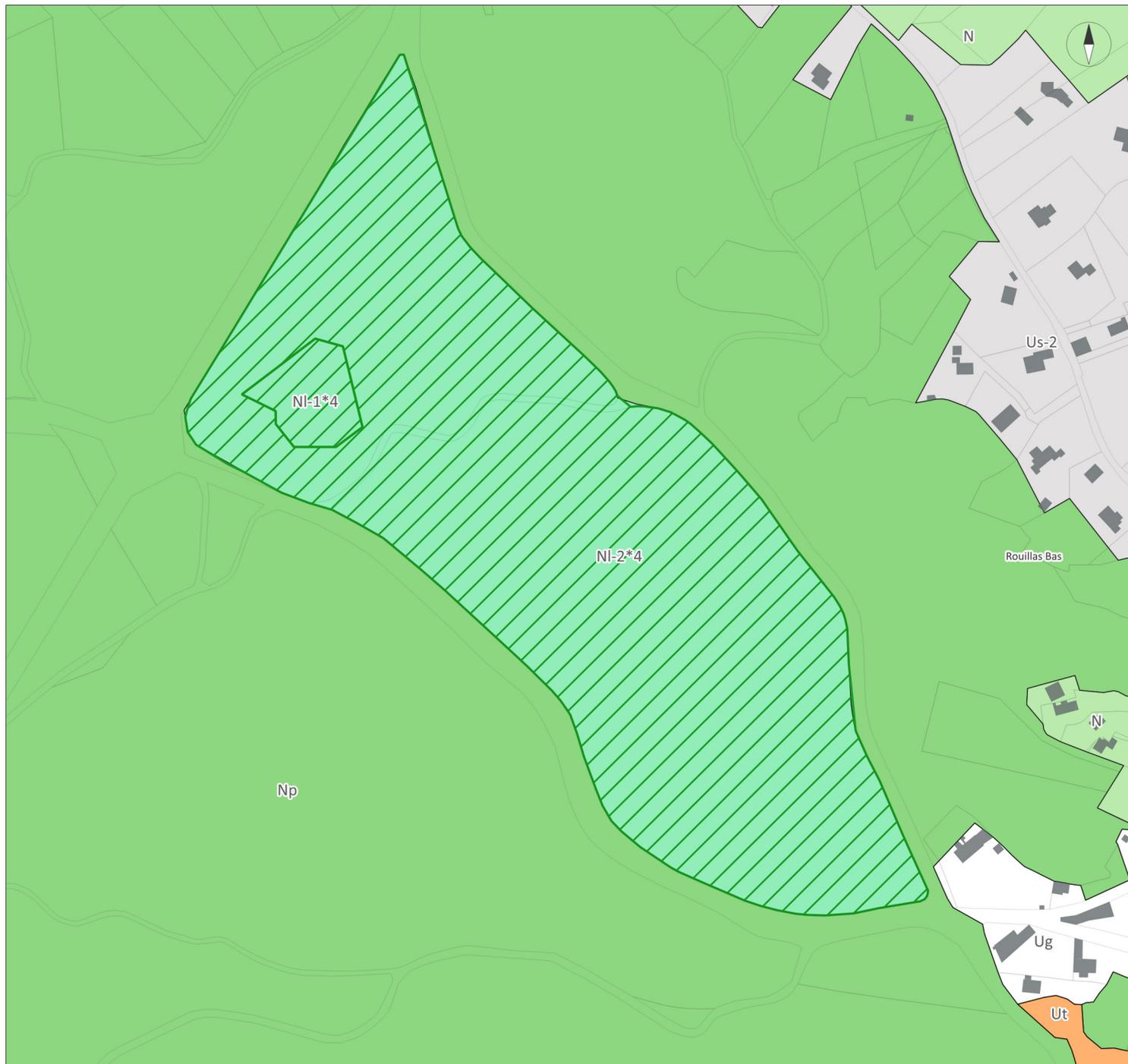
La zone NL-1*3, quant à elle, est destinée à recevoir les quelques constructions et installations nécessaires à l'accueil du public : billetterie, terrasse, mobilier (tables, bancs, poubelles...). La taille et la localisation du STECAL visent à garantir une implantation la plus discrète possible et à limiter les emprises au sol constructibles. L'intégration paysagère sera renforcée par le choix des matériaux et par la végétalisation des abords des constructions, permettant de les dissimuler à la vue du boulevard.

Il est à noter enfin que le stationnement des véhicules n'a pas vocation à se maintenir sur le site ; le parking actuellement présent sur le site fera ainsi l'objet d'une requalification à des fins d'aire d'accueil piétonne, comprenant des cheminements et une importante végétalisation.

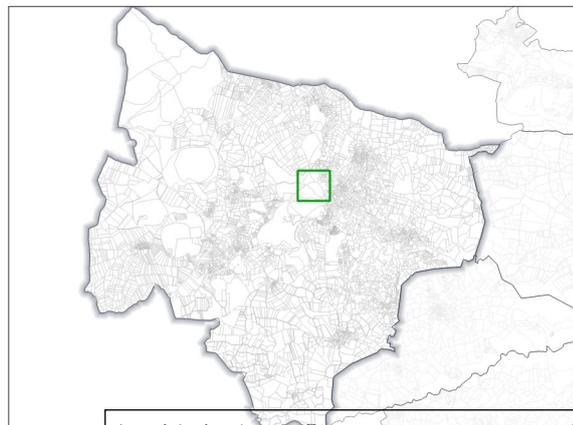
Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*3 NL-2*3	La Roche Aydat	Construction de 3 hébergements touristiques	260m ²	5m

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du carrefour des Treize-Vents



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception en préfecture : 28/04/2025
Mairie d'Arverne Communauté - Avril 2025

SITE DU CARREFOUR DES TREIZE VENTS

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le STECAL du Carrefour des Treize-Vents est un site d'environ 3 465 m², classé en zone NI-1*5 au futur PLUI et situé à l'angle nord-est du carrefour giratoire marquant le croisement entre la route départementale n°90 et la route départementale n°213. On accède au site par un délaissé routier sur lequel le Conseil Départemental prévoit, à terme, l'aménagement d'une aire de stationnement paysagère.

Le STECAL prend place sur deux vastes parcelles sectionales de près de 10.5ha. Le porteur de projet bénéficie d'une convention d'occupation avec le Syndicat Mixte de Gestion Forestière (SMGF) d'Aydat, gestionnaire de ces parcelles.

Le site n'est pas inclus dans la bande tampon des 300 mètres d'un plan d'eau, étant situé à 620 mètres du lac d'Aydat et à plus d'1,2 kilomètres du lac de la Cassière.

Le projet

Le projet dit de « la Forêt des Arboris » consiste en un parc pédagogique comprenant notamment un parcours de découverte en milieu forestier, ponctué d'installations de land-art le long du cheminement et donnant lieu à des activités ludiques et à destination principalement des enfants. Certaines constructions et installations sont déjà présentes sur le site à l'entrée du parcours, le gérant de l'activité ayant obtenu un permis précaire : chalet d'accueil, auvents, toilettes, estrades et terrasses, module de panneaux solaires recouvert d'un habillage bois. L'ensemble des constructions est en matériau bois afin de garantir la bonne intégration paysagère à l'orée de cet espace boisé. Sont également présents divers éléments annexes, tous en bois également : mobilier, barrières, signalétique...

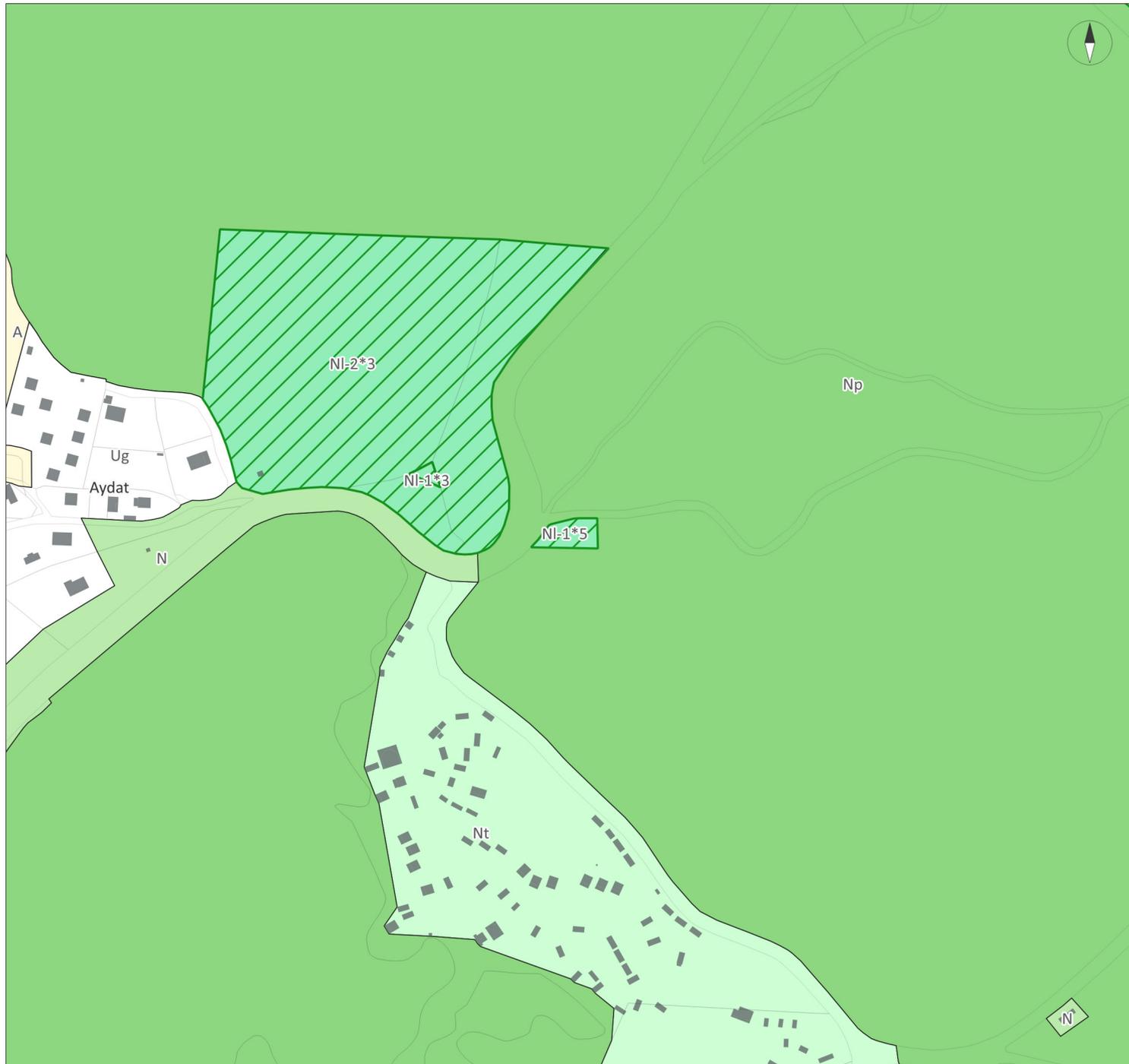
Afin d'améliorer la qualité de l'accueil proposé au public, de nouvelles constructions sont prévues sur le site. Outre l'agrandissement du chalet d'accueil et l'ajout de trois nouveaux auvents, une salle d'activité en forme de dôme géodésique en bois de 10 mètres de diamètre est également envisagée. L'ensemble des constructions et installations, qu'elles soient déjà présentes ou en projet, sont démontable, permettant une remise en état intégrale du site en cas de cessation d'activité.

Au total, la surface des constructions couvertes (bâtiments fermés et auvents) passe de 40 m² à 188 m² environ, les installations et aménagements non couverts (terrasses, estrades et modules solaires) passant de 130 m² à 190 m².

Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NI-1*4 NI-2*4	Carrefour 13 vents (Aydat)	Constructions couvertes Installations non couvertes	188m ² 190m ²	3m Dôme : 5m

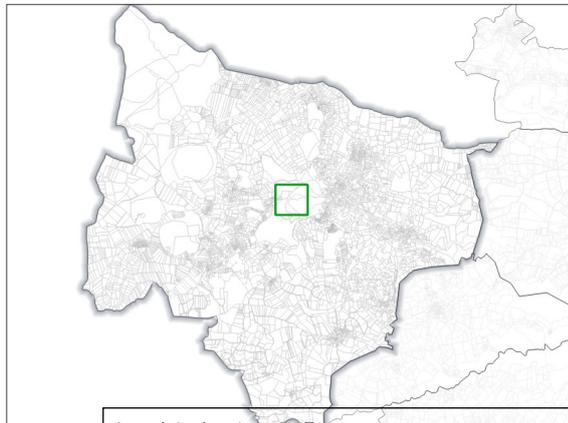
CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du Bois du Lot



0 100 m

 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424_063-200069177-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

SITE DU BOIS DU LOT

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Ce STECAL a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) réunie le 04/12/2024.

Le contexte

Le STECAL du Bois du Lot est un site d'environ 670 m², classé en zone NL-1*4 au futur PLUI et situé en bordure de la route départementale n°90. Cette parcelle sectionale, très étendue (près de 20 hectares), est entièrement boisée s'inscrit dans une forêt de résineux (le Bois du Lot), à l'intersection de la Route Départementale n°90 et d'un chemin forestier reliant le hameau du Lot au lac d'Aydat.

Le site est localisé à proximité immédiate du camping et de l'activité d'acrobranche, au nord du lac d'Aydat. Il est occupé par une activité de balades en ânes, le site comprenant des tables de pique-nique et des tonnelles abritant les ânes.

Le site est situé à une distance de 100 mètres environ à l'est des rives du lac d'Aydat. Il est donc entièrement inclus dans la bande tampon des 300 mètres.

Le projet

Le projet consiste à régulariser, du point de vue de l'urbanisme, une activité de balades en ânes implantée depuis de nombreuses années sur le site.

Le maintien de cette activité sur la commune constitue donc un enjeu important en termes d'offre d'activités de pleine nature, élément central du développement touristique du territoire.

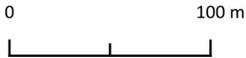
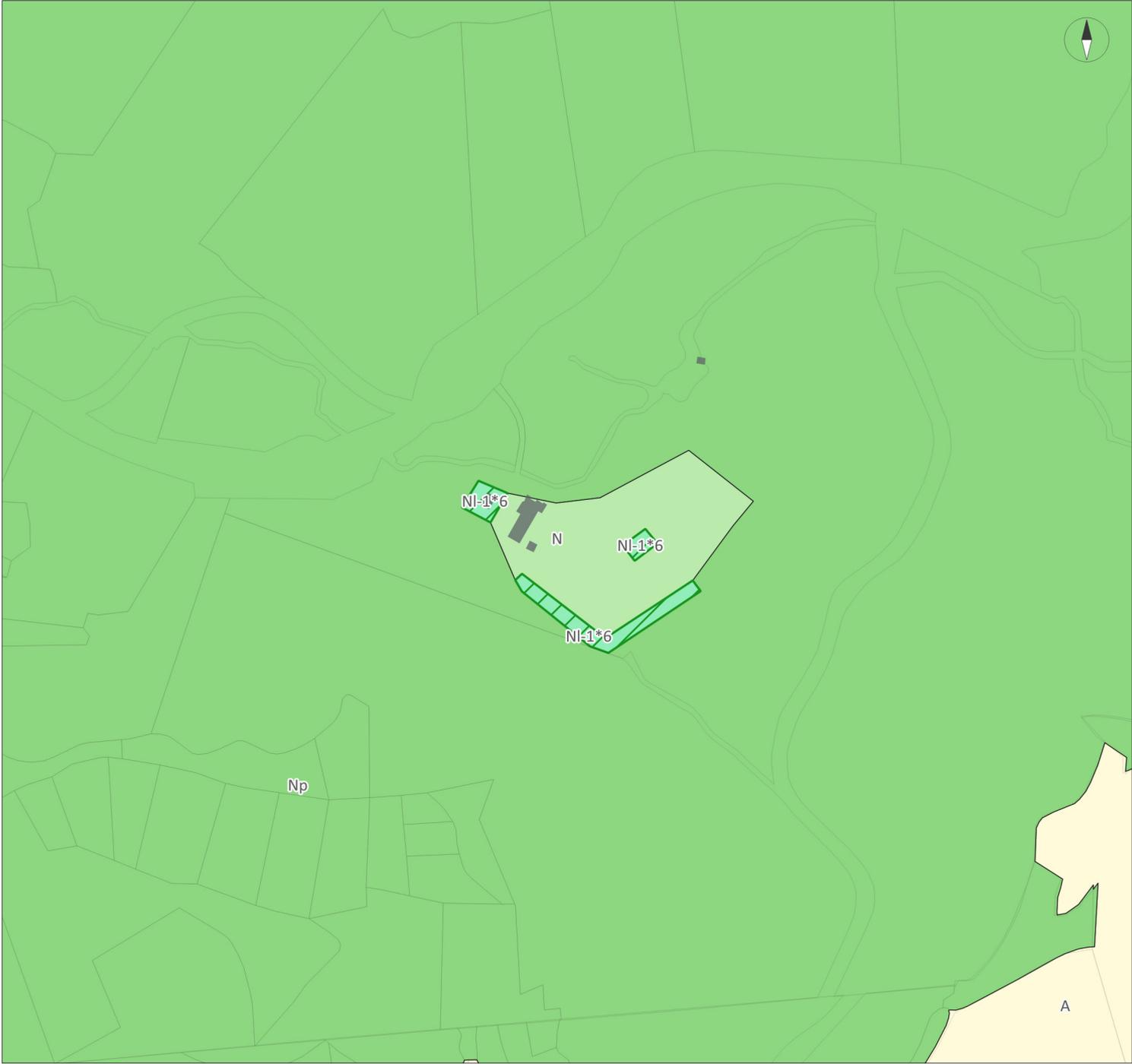
La régularisation du site au PLUI permettra au gérant de l'installation de déposer des demandes d'autorisation pour effectuer les travaux nécessaires à une meilleure intégration paysagère, actuellement peu qualitative. Il est ainsi prévu un habillage bois des tonnelles, une couverture végétale (paillage) de leurs toitures, et un remplacement des enseignes par des dispositifs plus discrets et plus en harmonie avec l'ambiance du site environnant.

Comme pour le STECAL du Boulevard du Lac relatif à l'activité d'acrobranche, l'activité de balade en âne pourra bénéficier des futurs parcs de stationnement et de leurs liaisons piétonnes prévus par le Conseil Départemental dans le cadre des aménagements des abords du lac, notamment celui du carrefour des Treize-Vents situé à 500 mètres plus au nord.

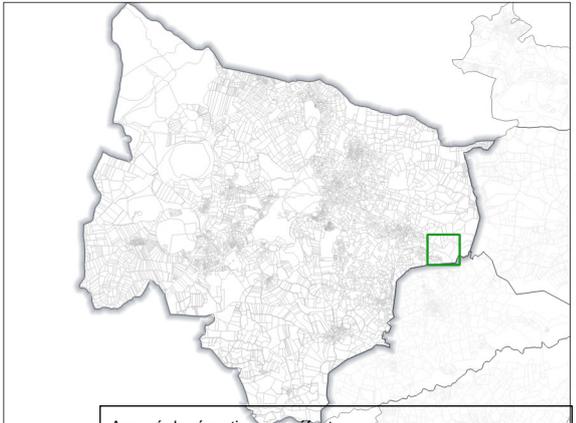
Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*5	Bois du Lot (Aydat)	Balades en ânes Intégration paysagère de l'existant	670m ²	/

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site de la Prada Haute



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception en préfecture : 28/04/2025
Mairie d'Arverne Communauté - Avril 2025

UTN (Unité Touristique Nouvelle) – La Prada Haute

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Cette UTN fait l'objet d'une OAP avec des principes d'aménagement définis. L'OAP de la Prada haute se trouve au document n° 3.2 – OAP sectorielles du PLUi.

Le contexte

Le site de la Prada Haute se situe sur la commune d'Aydat en limite Est avec les communes de Saint-Saturnin et de Cournols. La Prada Haute est implantée dans la vallée de la Veyre, au pied du relief Chapelat. Le site est issu d'un ancien domaine avec une bâtisse principale présentant une qualité architecturale notable. Ancienne colonie de vacances, le domaine possède aujourd'hui une vocation d'accueil événementiel tel que les mariages.

Le site de la Prada Haute se structure autour d'un parc aménagé (allées, pièce d'eau) et arboré avec une grande bâtisse qui regroupe la salle de réception, la cuisine, les sanitaires, deux dortoirs d'une capacité de 14 lits avec salles d'eau/sanitaires et une chambre, ainsi qu'une partie habitation en rez-de-chaussée. Le domaine comprend également, en partie Ouest, une construction existante comprenant un espace d'accueil et une chambre nuptiale, et dans le parc des installations comme la gloriette et un espace extérieur pour l'organisation des mariages.

Le site de la Prada Haute répond aux objectifs de la stratégie touristique de Mond'Arverne qui s'appuie sur la diversité de l'offre dont les principales composantes reposent à la fois sur la culture et sur les activités sportives et de loisirs de pleine nature.

Le projet

Le projet d'évolution de la Prada Haute répond à un besoin d'hébergements complémentaires sur le site pour assurer l'accueil des participants aux événements. La clientèle du domaine est constituée à la fois d'une clientèle locale mais aussi nationale, avec marginalement une provenance internationale. Le site constitue un point d'entrée pour la découverte des pôles touristiques de Mond'Arverne et apporte une lisibilité supplémentaire à la destination et à l'offre touristique du territoire.

- Objectif : Proposer une expérience immersive en pleine nature et augmenter la capacité d'accueil du domaine.

- Projet d'implantation de Chalets Écologiques et Durables :

À l'orée des bois de la propriété, implantation de 8 chalets (40-45m² avec mezzanine) d'une capacité d'accueil de 6 à 8 personnes

Les constructions utiliseront des matériaux durables et locaux (le bois certifié), des systèmes d'énergie renouvelable et éco responsable, une isolation haute performance pour minimiser la consommation d'énergie. La gestion des déchets sera assurée par des systèmes de tri sélectif et compostage sur site.

- Projet d'extension d'un bâtiment vitré

Situé à l'arrière de la demeure principale, l'objectif est de développer l'activité de réunion et séminaire pour les entreprises. La rénovation et l'extension se feront avec une ossature bois et de larges ouvertures dans l'esprit du bâtiment existant. Cette extension de la salle pourra recevoir 80 personnes maximum, et une seconde chambre avec salle de bains sera intégrée à cette construction, elle permettra l'accueil des personnes à mobilité réduite.

- Projet de création d'un préau et bloc sanitaire dans l'espace « apéritif »

Situé aux abords de la pièce d'eau, l'espace apéritif & vin d'honneur est aujourd'hui constitué de tentes plastiques. L'espace préau remplacera les tentes pagodes actuelles qui sont en matière plastique et aluminium. Plus écologique et responsable de l'environnement, ce préau plus intégré au site, permettra de réaliser des réceptions extérieures. Le bloc sanitaire adapté au PMR permettra aux clients de ne pas avoir à marcher une centaine de mètres pour accéder aux seuls sanitaires présents à l'arrière du bâtiment principale. La construction d'un préau sera à ossature bois avec couverture en tuiles.



Photos de l'état des lieux

Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*6	La Prada Haute (Aydat)	Construction de 8 chalets d'hébergement (environ 360m ²) Extension et réhabilitation d'un bâtiment de réunion, séminaire (extension d'environ 100m ²) Création d'un préau pour des prestations en extérieur (environ 160m ²)	650 m ²	4 m

Illustration des chalets

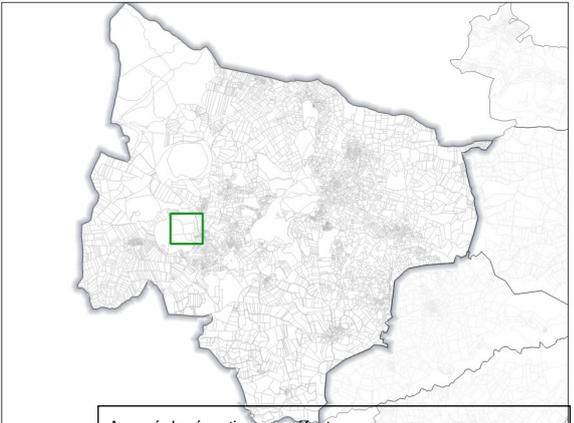


CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site de la Garandie Actif Massif



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

UTN (Unité Touristique Nouvelle) – Actif Massif

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

Cette UTN fait l'objet d'une OAP avec des principes d'aménagement définis. L'OAP de la Prada haute se trouve au document n° 3.2 – OAP sectorielles du PLUi.

Le contexte

Le projet concerne la rénovation et la démolition partielle d'un complexe d'hébergements touristiques construit dans les années 70, réparti sur une parcelle de 6 hectares, comprenant 3 hectares de zone naturelle et 3 hectares de zone touristique. La parcelle fait partie du site inscrit du parc UNESCO Chaîne des Puys, faille de Limagne, et est également en zone ZNIEFF 2.

La parcelle est accessible via le Chemin de la Roudette, une voie communale, à environ 1000 mètres d'altitude, située sur le flanc Est du Puy de la Rodde. Le Puy de la Rodde se positionne parmi les premiers volcans (porte d'entrée) sud de la Chaîne des Puys, faisant face à la chaîne du massif du Sancy.

L'objectif du projet est de réhabiliter l'ensemble du site inexploité mais gardienné et entretenu depuis 2006 afin de l'inscrire dans la structuration de l'offre « Pleine Nature » du territoire et la valorisation saine de la Chaîne des Puys. Le projet de rénovation apportera une valeur ajoutée à la commune d'Aydat et ses habitants. Il participera ainsi au dynamisme local, à travers le maintien et la création d'emplois, la collaboration avec divers prestataires locaux et le développement de lien avec les associations présentes au sein de la commune.

Le projet

Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, visant à offrir aux futurs utilisateurs un cadre exceptionnel tout en préservant l'écosystème. Il prévoit des hébergements de qualité sous forme de gîtes autonomes et écologiques, offrant une immersion au cœur d'un environnement naturel unique inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La démolition partielle des constructions existantes et la rénovation des bâtiments sélectionnés permettront de créer un ensemble cohérent d'hébergements touristiques, tout en réduisant la surface de plancher existante par un projet pensé dans le respect de l'environnement. L'hébergement des saisonniers se fera sur site. 49 places de stationnement pour les véhicules motorisés sur site correspondant aux 49 stationnements existants. Les voiries seront limitées sur la partie haute du site là où elles sont déjà présentes, afin de cadrer et d'organiser les flux sur le site. Une aire de retournement sera créée sur le parvis afin de permettre le dépôt d'usagers via des navettes ou bus.

Zone et indice	Localisation	Objet	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*7	Fonclairant (Aydat)	Démolitions, démolitions partielles et reconstruction et extensions (surface de plancher existante 3600 m ² / surface de plancher projetée 2400 m ²) L'emprise au sol existante est de 3000m ²	1500m ²	10 m pour le bâtiment d'accueil 4 m pour les autres bâtiments



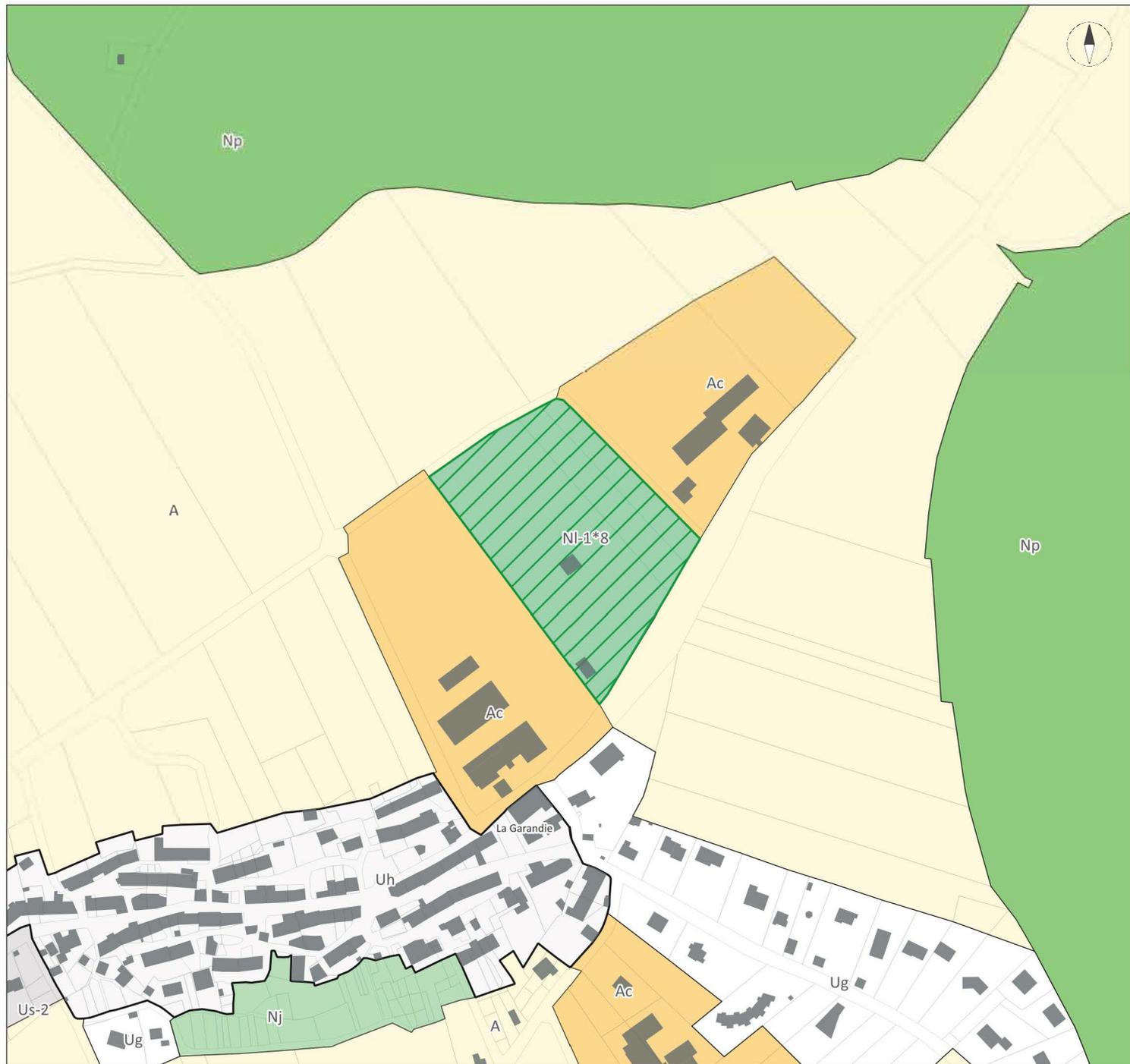
Etat des lieux 2023



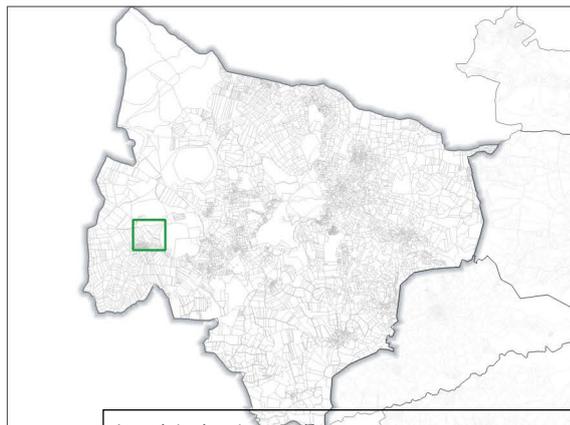
Le projet dans son environnement (extraits du dossier PC provisoire – © architectes build studio)

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Le Camping des Volcans



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-06
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ACTIVITES TOURISTIQUES - Camping des Volcans

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

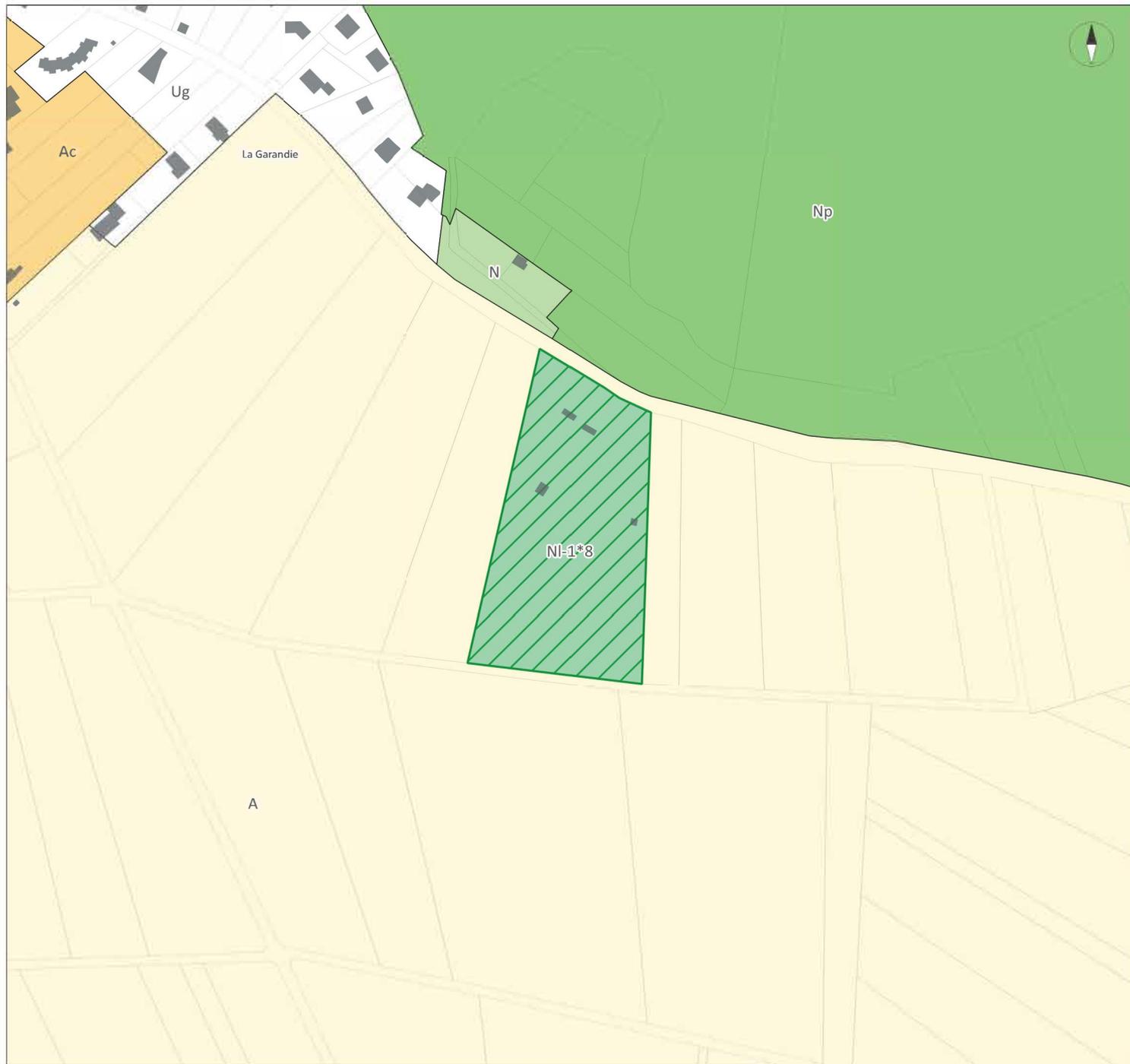
L'emprise au sol supplémentaire possible est définie par rapport à l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi.

La hauteur maximum autorisée est définie à partir du terrain naturel avant travaux jusqu'à l'égout de la toiture ou de l'acrotère de la construction.

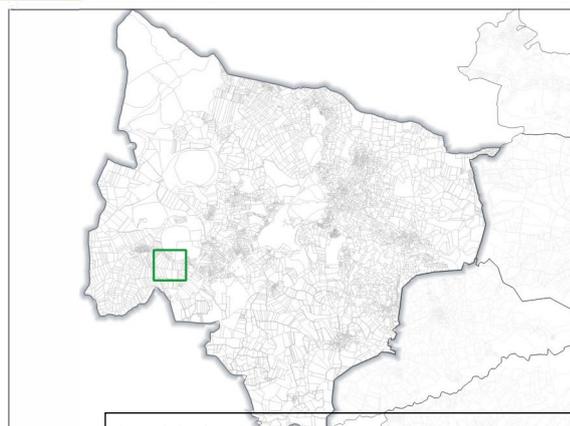
Zone et indice	Localisation	Objet/ description	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*8	Chemin de la Rodde (Aydat)	Activité touristique : hébergement Adaptation et évolution des bâtiments et installations existants	Dans la limite de 20% de l'existant	Hauteur des existants

CARTOGRAPHIE DES STECAL

Site du Domaine des 2 Mondes



 Périmètre STECAL



Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-0509-05
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

ACTIVITES TOURISTIQUES – Domaine les 2 Mondes

Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sont identifiés et délimités au sein des zones A et N pour lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde d'espaces naturels.

Les règles qui s'y appliquent sont celles de la zone A ou de la zone N suivant l'emplacement du STECAL et l'indice * s'y référant, sauf éléments précisés dans le tableau ci-après.

L'emprise au sol supplémentaire possible est définie par rapport à l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi.

La hauteur maximum autorisée est définie à partir du terrain naturel avant travaux jusqu'à l'égout de la toiture ou de l'acrotère de la construction.

Zone et indice	Localisation	Objet/ description	Emprise au sol des constructions	Hauteur max
NL-1*8	Rue des Fontaines (Aydat)	Activité touristique : hébergement Adaptation et évolution des bâtiments et installations existants	Dans la limite de 20% de l'existant	Hauteur des existants

CHANGEMENTS DE DESTINATIONS

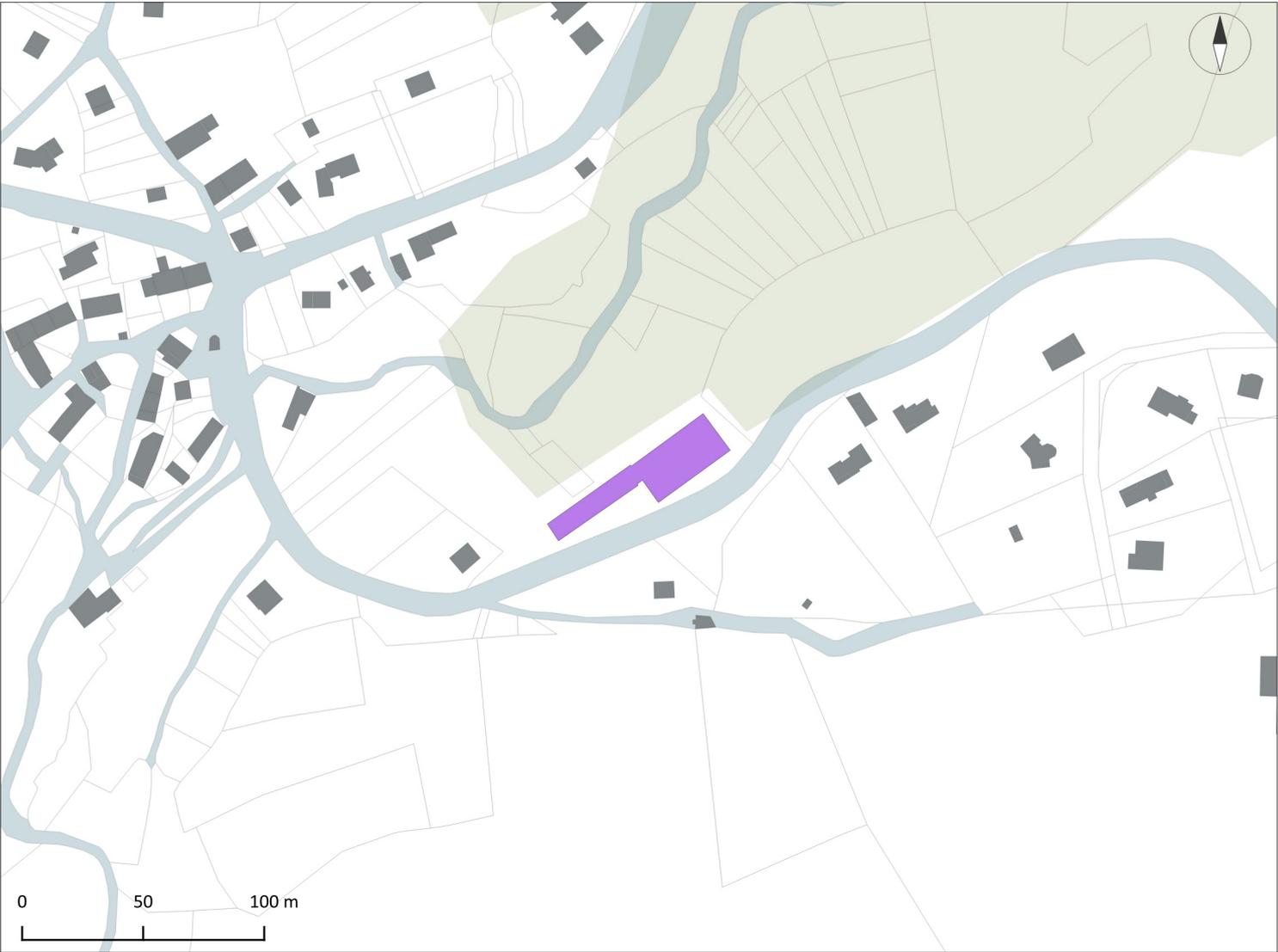
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Ponctuellement, quelques édifices qui pourront faire l'objet d'un changement de destination ont été identifiés sur le plan de zonage en vertu de l'article L. 151-11 du Code de l'urbanisme dès lors que la(les) nouvelle(s) destination(s) envisagée(s) est(sont) compatible(s) avec le caractère de la zone A ou de la zone N.

La liste des changements de destination incompatibles avec le caractère de la zone n'est pas limitativement énumérée afin de pouvoir apprécier au cas par cas les projets envisagés. Certaines sous-destinations tels que cinéma, centre de congrès et d'exposition, commerce de gros, industrie, entrepôt sont toutefois explicitement interdites : le trafic de poids lourds lié à celles-ci, leurs besoins en stationnement ou leurs surfaces importantes sont en effet incompatibles avec les constructions repérées et/ou le caractère de la zone A ou de la zone N.

Ce(s) bâtiment(s) est (sont) repéré(s) au plan de zonage par un polygone de teinte violette ; des zooms sur ces entités ont été réalisés, il(s) est (sont) présenté(s) ci-après.

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT CHANGER DE DESTINATION



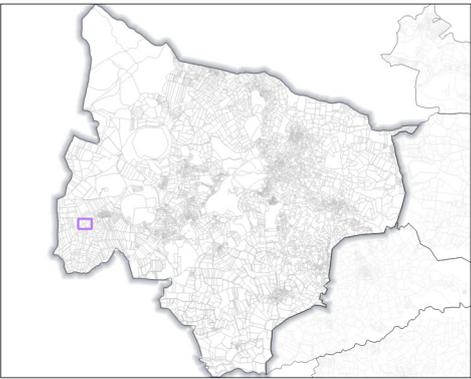
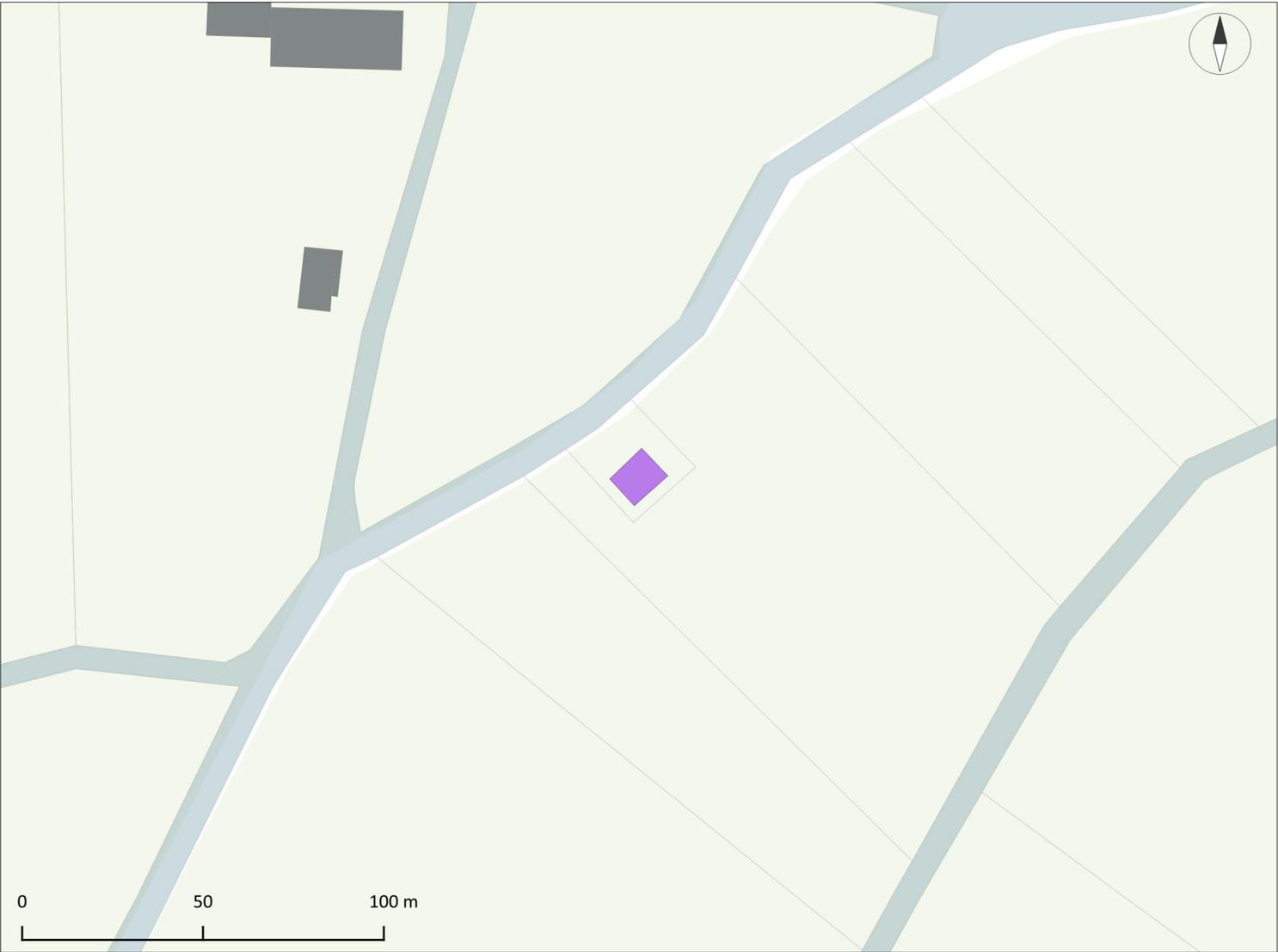
 Bâtiment pouvant changer de destination



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Image Satellite : BING
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT CHANGER DE DESTINATION



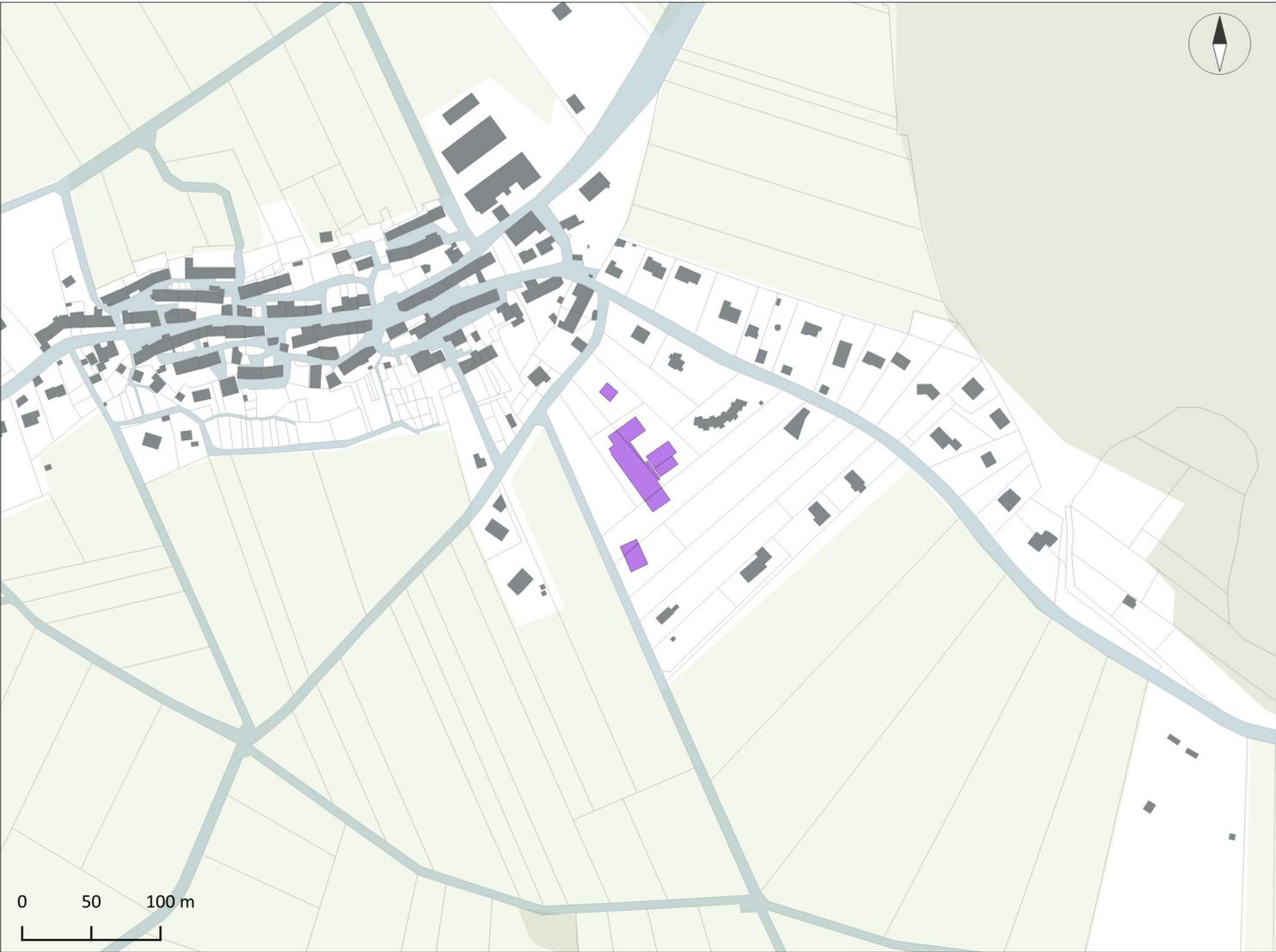
 Bâtiment pouvant changer de destination



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Image Satellite : BING
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT CHANGER DE DESTINATION



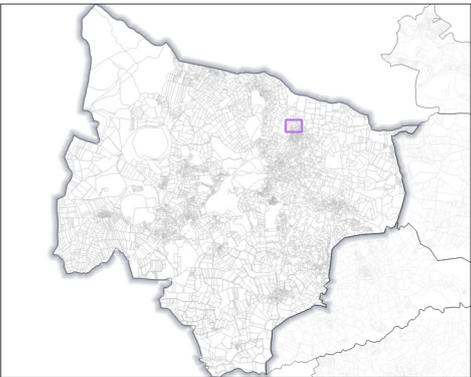
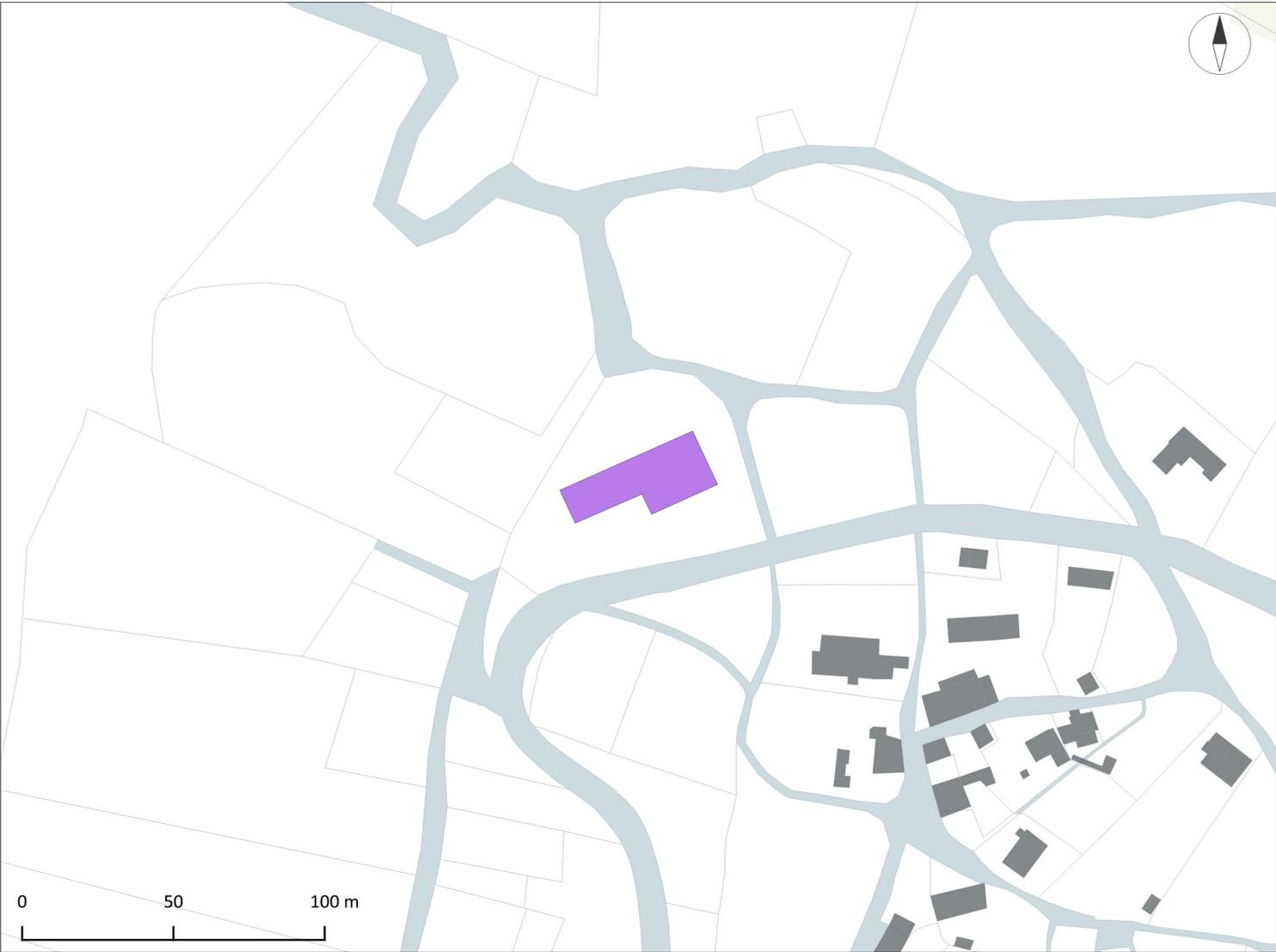
 Bâtiment pouvant changer de destination



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Image Satellite : BING
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT CHANGER DE DESTINATION



 Bâtiment pouvant changer de destination



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Image Satellite : BING
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Acusé de réception en préfecture
063-200089177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

PETIT PATRIMOINE LOCAL

ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DU PATRIMOINE

En application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme, les éléments du patrimoine bâti remarquable et du patrimoine local à préserver sont repérés sur les documents graphiques au sein de 7 catégories :

- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Patrimoine civil
- Patrimoine géologique
- Patrimoine hydraulique
- Patrimoine mixte
- Patrimoine religieux

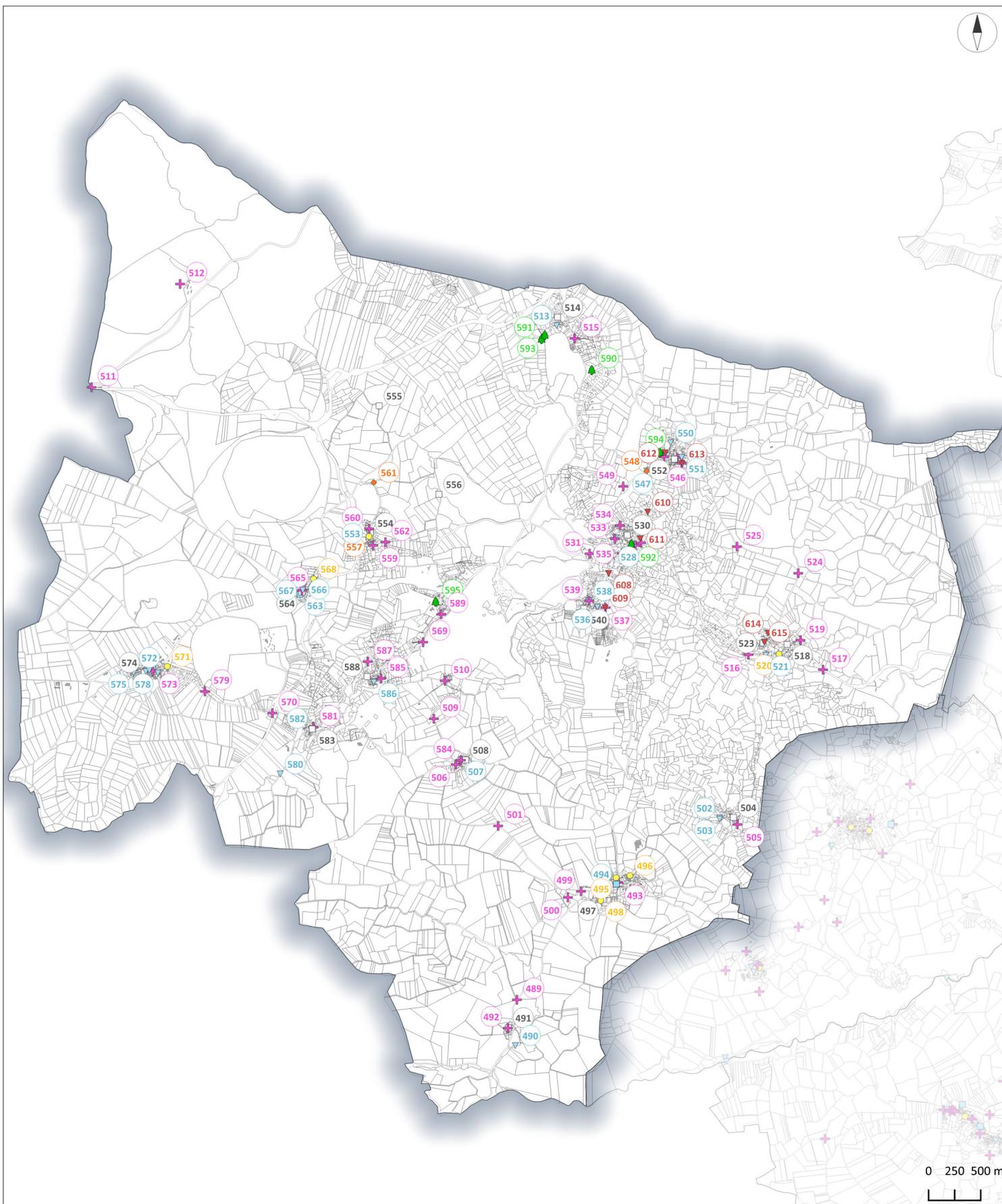
Les dispositions générales relatives au patrimoine bâti remarquable figurent au sein du règlement du PLUi (Dispositions particulières / C).

En application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme, les arbres remarquables à préserver sont repérés sur les documents graphiques.

Les dispositions générales relatives à ce patrimoine végétal figurent au sein du règlement du PLUi (Dispositions particulières / C).

L'ensemble de ces patrimoines est inscrit dans la liste qui suit.

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL



◆ Patrimoine agricole

□ Patrimoine artisanal et industriel

■ Patrimoine civil

▼ Patrimoine géologique

▽ Patrimoine hydraulique

● Patrimoine mixte

+ Patrimoine religieux

▲ Patrimoine végétal

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

LISTE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N°	Nom	Famille	Type
489	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
490	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
491	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
492	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
493	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
494	Monument aux morts	Patrimoine civil	Petit édifice
495	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
496	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
497	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
498	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
499	Croix de mission 1888	Patrimoine religieux	Petit édifice
500	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
501	Pierre Longue	Patrimoine religieux	Petit édifice
502	Puits	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
503	Puits	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
504	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
505	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
506	Croix de mission 1891	Patrimoine religieux	Petit édifice
507	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
508	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
509	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
510	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
511	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
512	Chapelle funéraire de Montlosier	Patrimoine religieux	Bâtiment
513	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
514	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
515	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
516	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
517	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
518	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
519	Croix du cimetière de Ponteix	Patrimoine religieux	Petit édifice
520	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
521	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
522	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
523	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
524	Croix Saint-Jacques	Patrimoine religieux	Petit édifice
525	Croix Chemagrand	Patrimoine religieux	Petit édifice
526	Croix de jubilé 1831 et mission 1931	Patrimoine religieux	Petit édifice
527	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
528	Monument aux morts	Patrimoine civil	Petit édifice
529	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
530	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
531	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
532	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
533	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
534	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
535	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
536	Pont	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
537	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
538	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
539	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
540	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
541	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
542	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
543	Chapelle	Patrimoine religieux	Bâtiment
544	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
545	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
546	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice

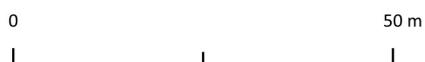
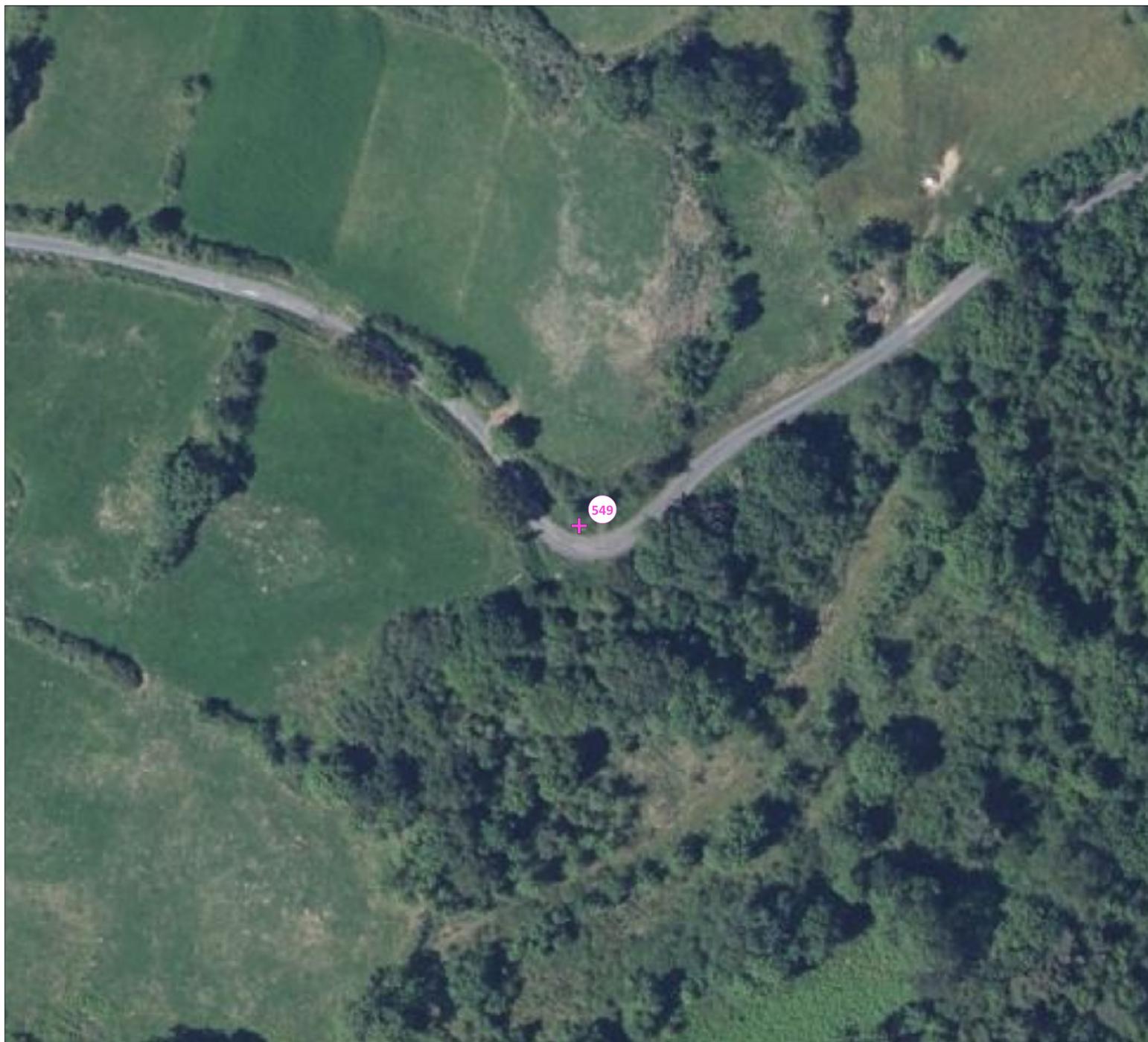
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

LISTE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

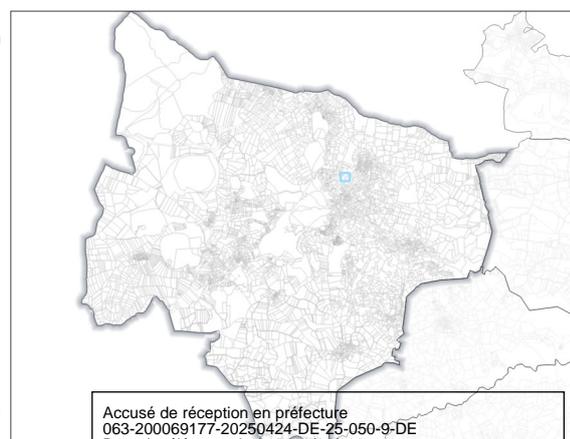
547	Puits	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
548	Abreuvoir	Patrimoine agricole	Petit édifice
549	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
550	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
551	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
552	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
553	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
554	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
555	Four à charbon	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
556	Four à charbon	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
557	Travail	Patrimoine agricole	Petit édifice
558	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
559	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
560	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
561	Abreuvoir	Patrimoine agricole	Petit édifice
562	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
563	Poids public	Patrimoine civil	Petit édifice
564	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
565	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
566	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
567	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
568	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
569	Croix Saint Sidoine Apollinaire	Patrimoine religieux	Petit édifice
570	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
571	Fontaine-lavoir	Patrimoine mixte	Petit édifice
572	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
573	Croix de mission 1891	Patrimoine religieux	Petit édifice
574	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
575	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
576	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
577	Lavoir	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
578	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
579	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
580	Pont du Passadou	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
581	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
582	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
583	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
584	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
585	Croix de mission 1859	Patrimoine religieux	Petit édifice
586	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
587	Croix du cimetière	Patrimoine religieux	Petit édifice
588	Four à pain	Patrimoine artisanal et industriel	Petit édifice
589	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
590	Arbre isolé	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
591	Arbre isolé	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
592	Arbre isolé	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
593	Arbre isolé	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
594	Arbre remarquable	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
595	Arbre remarquable	Patrimoine végétal	Arbre remarquable
608	Émergence de lave	Patrimoine géologique	Petit édifice
609	Émergence de lave colonisée par un chêne Croix et socle maçonné en granite	Patrimoine géologique	Petit édifice
610	Décassement du socle sous forme de tranchée	Patrimoine géologique	Petit édifice
611	Éléments de la cheire	Patrimoine géologique	Petit édifice
612	Affleurements près de la chapelle	Patrimoine géologique	Petit édifice
613	socle granitique	Patrimoine géologique	Petit édifice
614	Petit affleurement en entrée de parcelle	Patrimoine géologique	Petit édifice
615	affleurement de lave	Patrimoine géologique	Petit édifice

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 549



+ Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 559, 562



0 50 m

+ Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

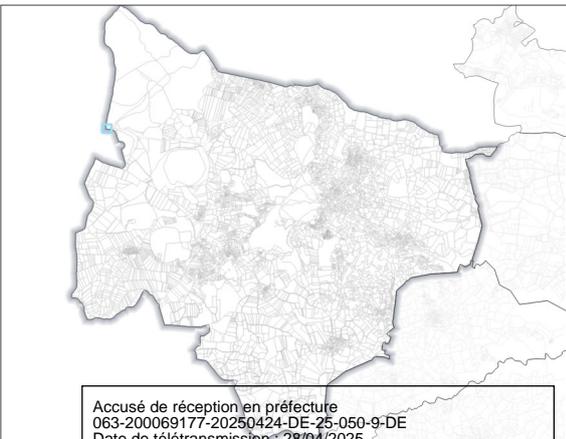
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 511



+ Patrimoine religieux



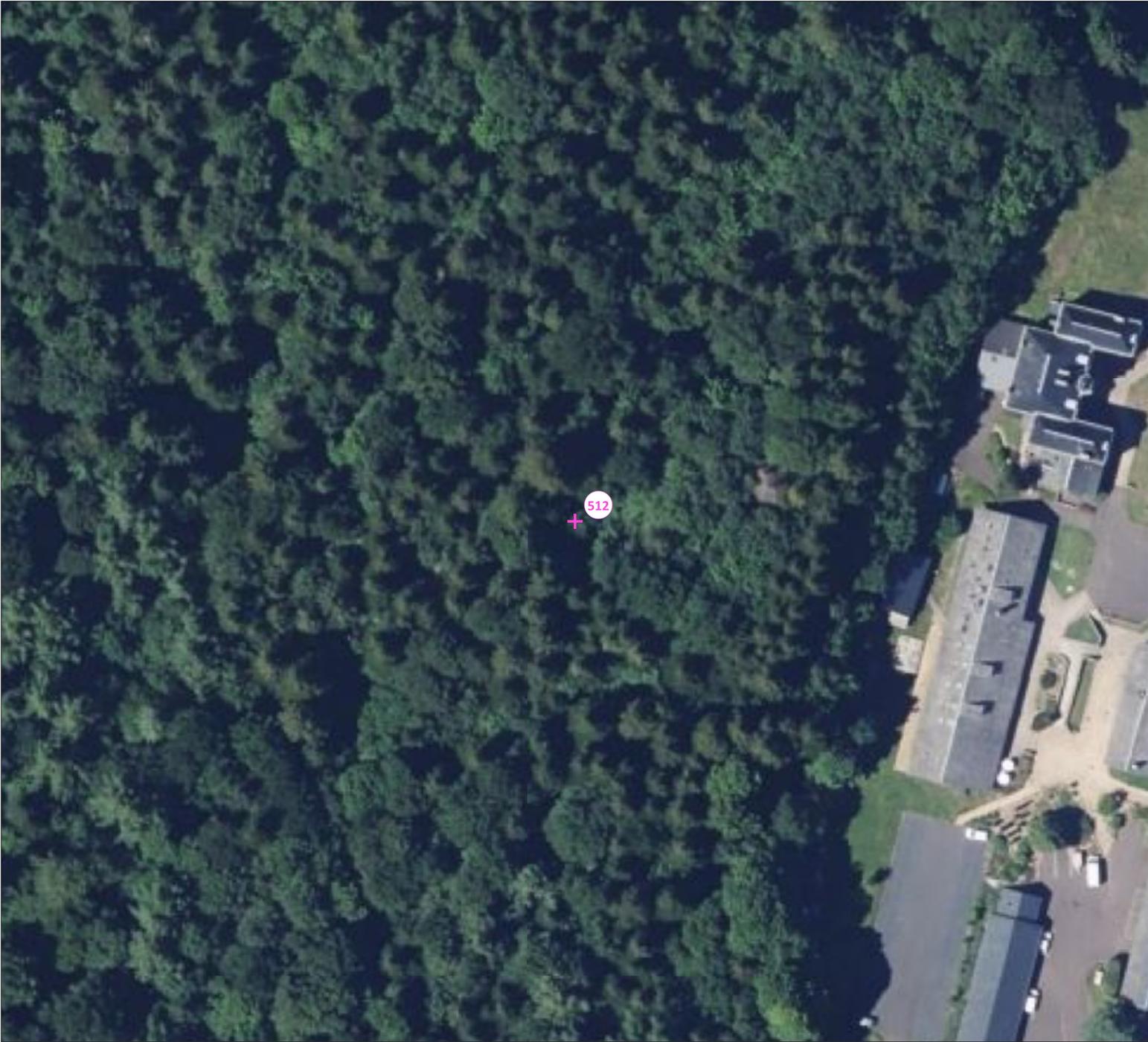
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

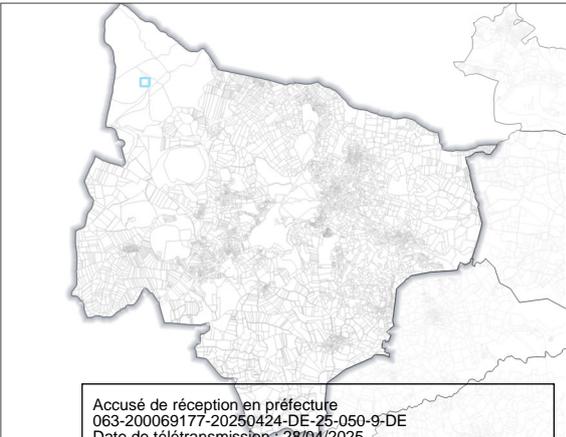
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 512



+ Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

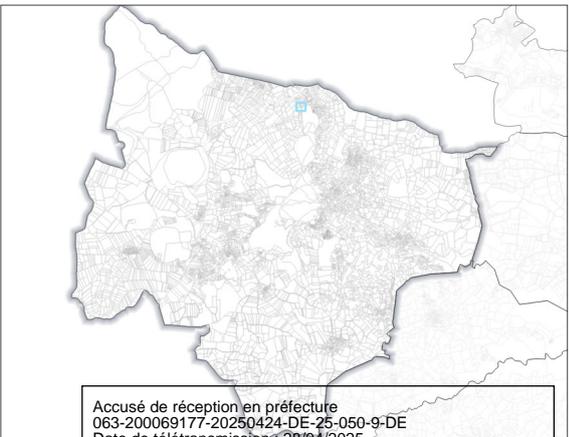
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 591, 593



 Patrimoine végétal



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

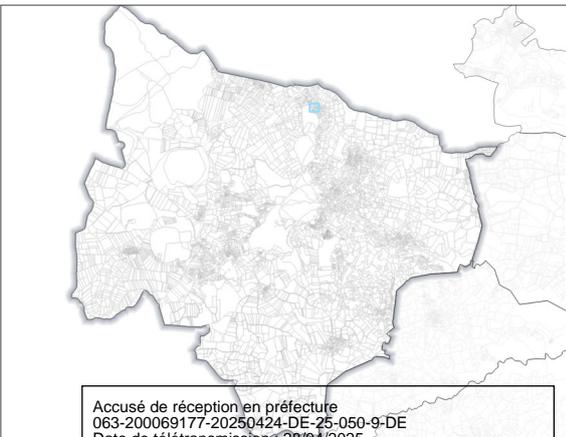
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 515



+ Patrimoine religieux

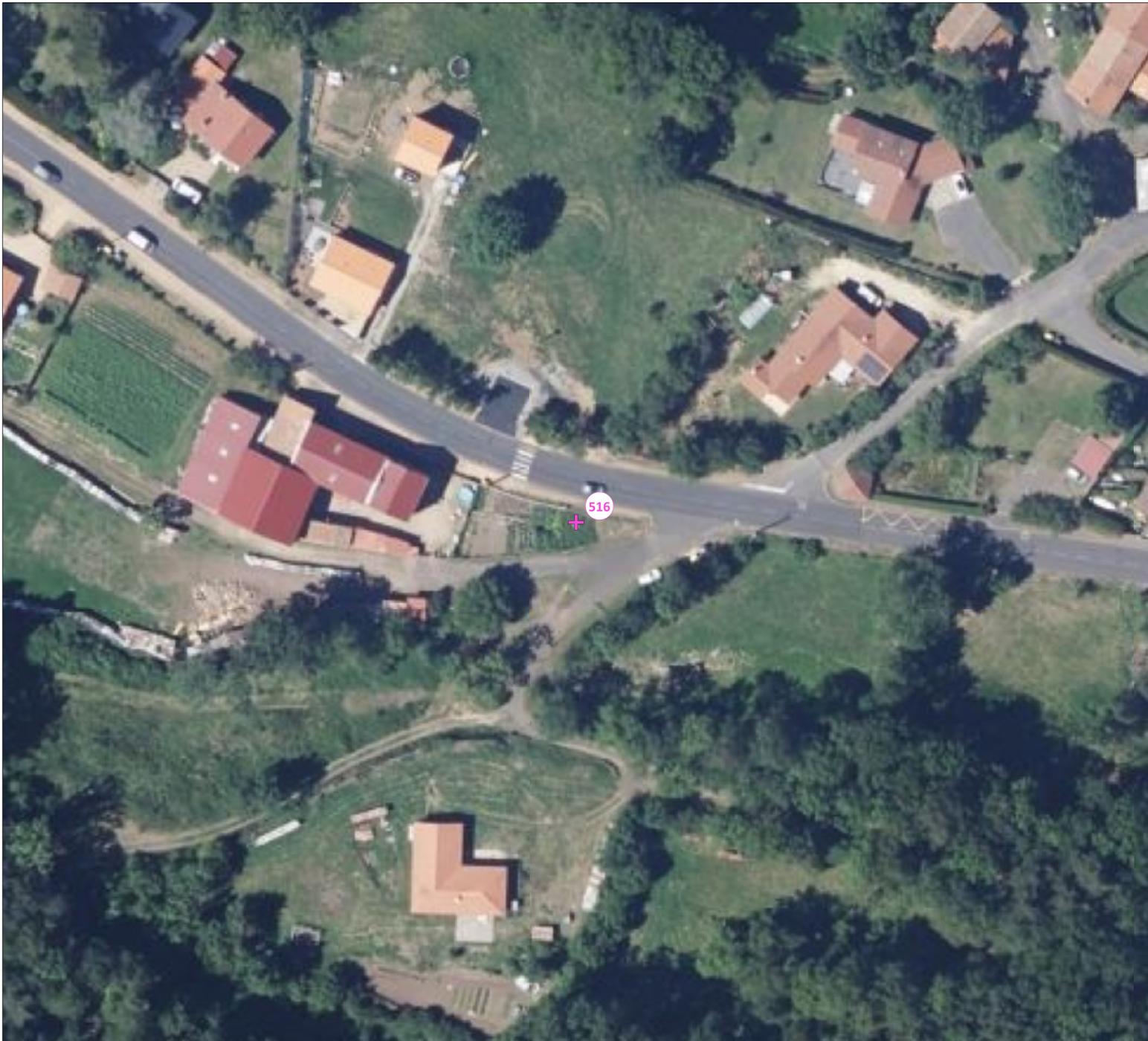


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 516



+ Patrimoine religieux

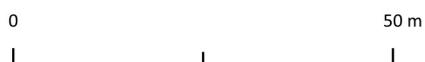


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

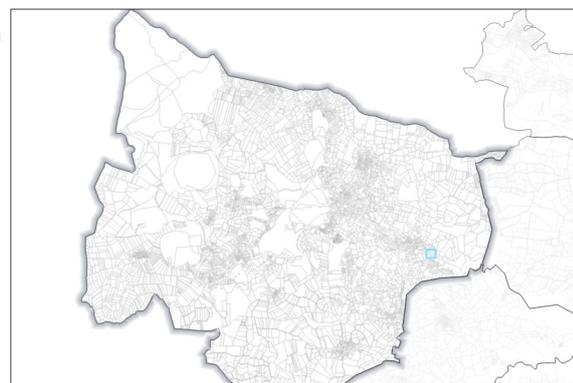
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 517



+ Patrimoine religieux

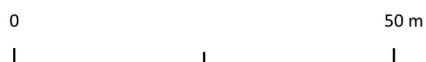


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

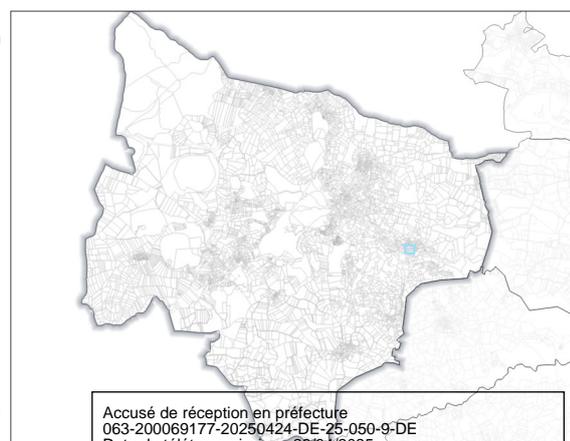
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 520, 521, 522



▼ Patrimoine hydraulique ● Patrimoine mixte

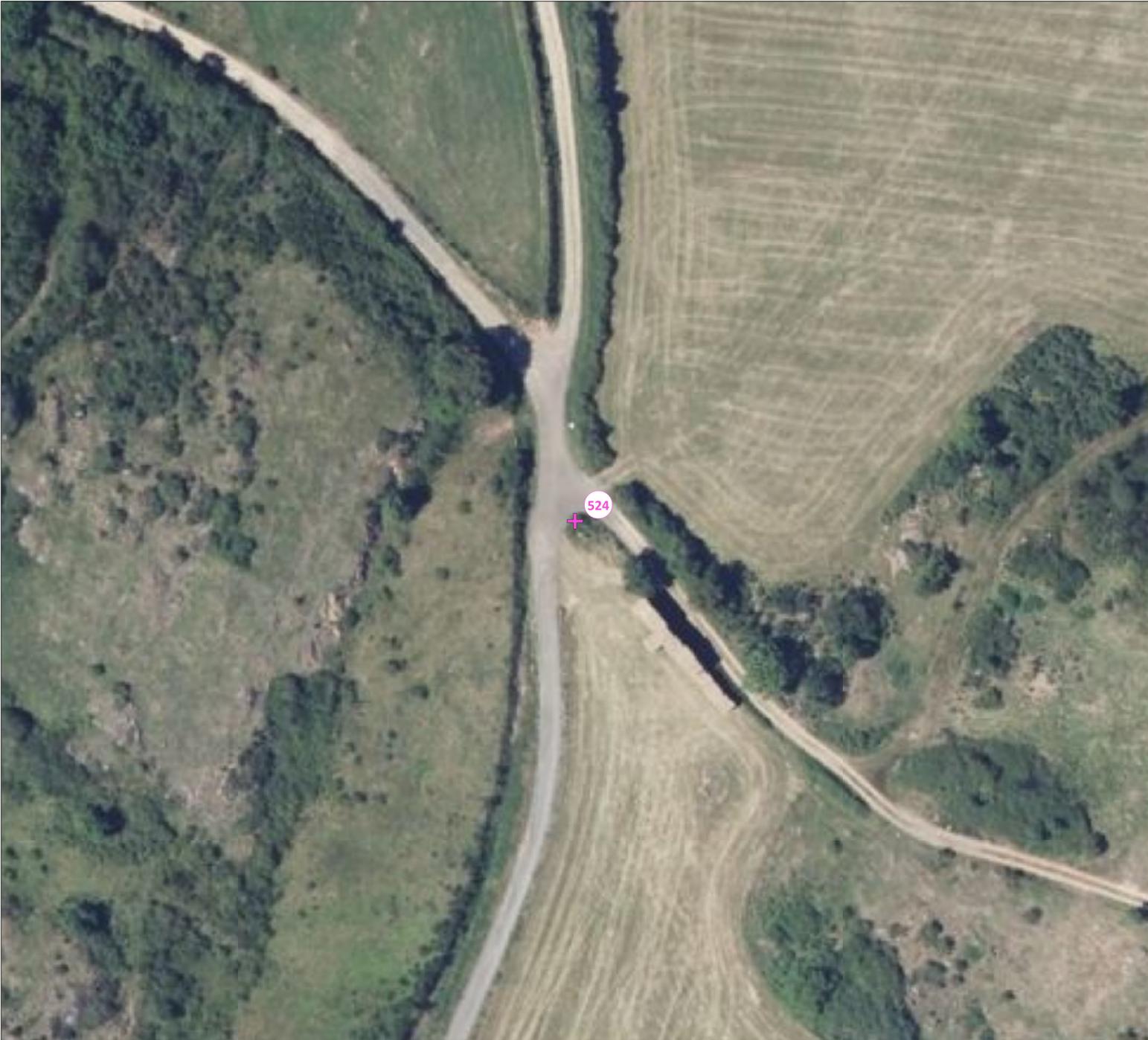


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

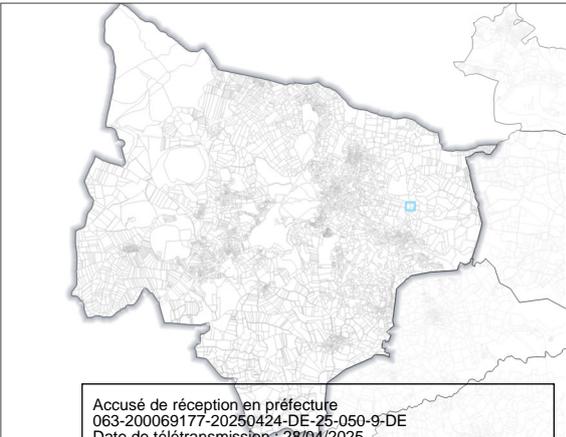
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 524



+ Patrimoine religieux



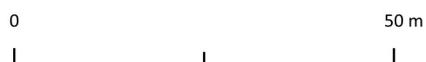
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

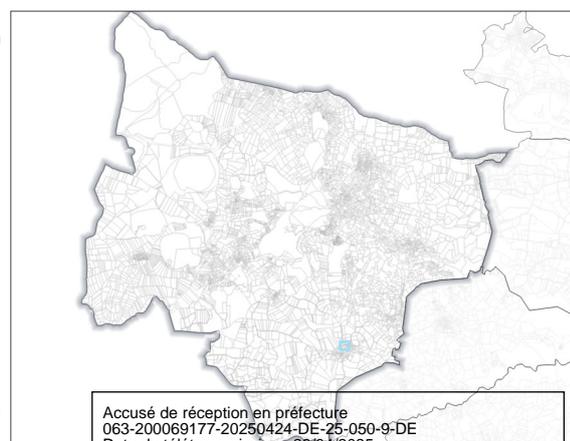
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 493, 494, 495, 496



- Patrimoine civil
- ⊕ Patrimoine religieux
- Patrimoine mixte

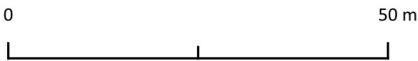


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

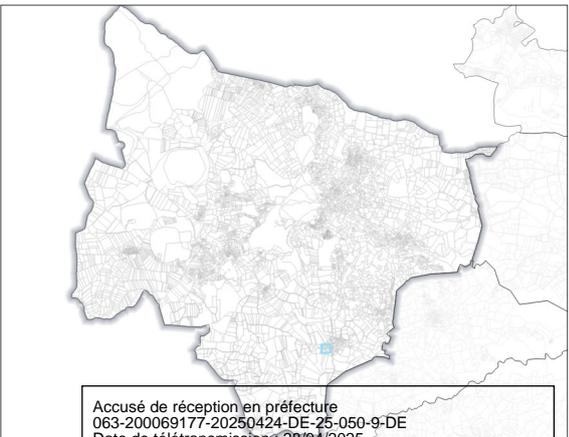
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 497, 498



□ Patrimoine artisanal et industriel ● Patrimoine mixte



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

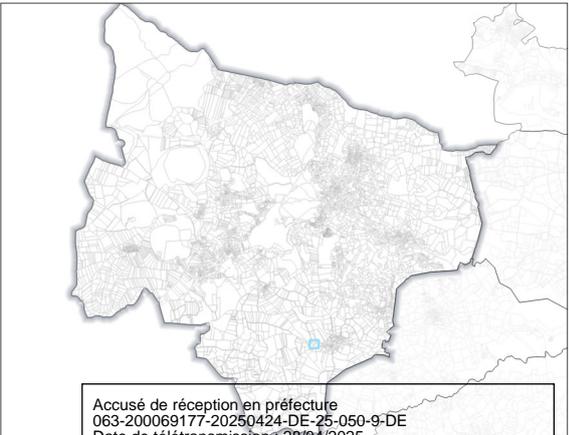
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 499, 500



+ Patrimoine religieux

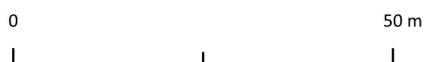
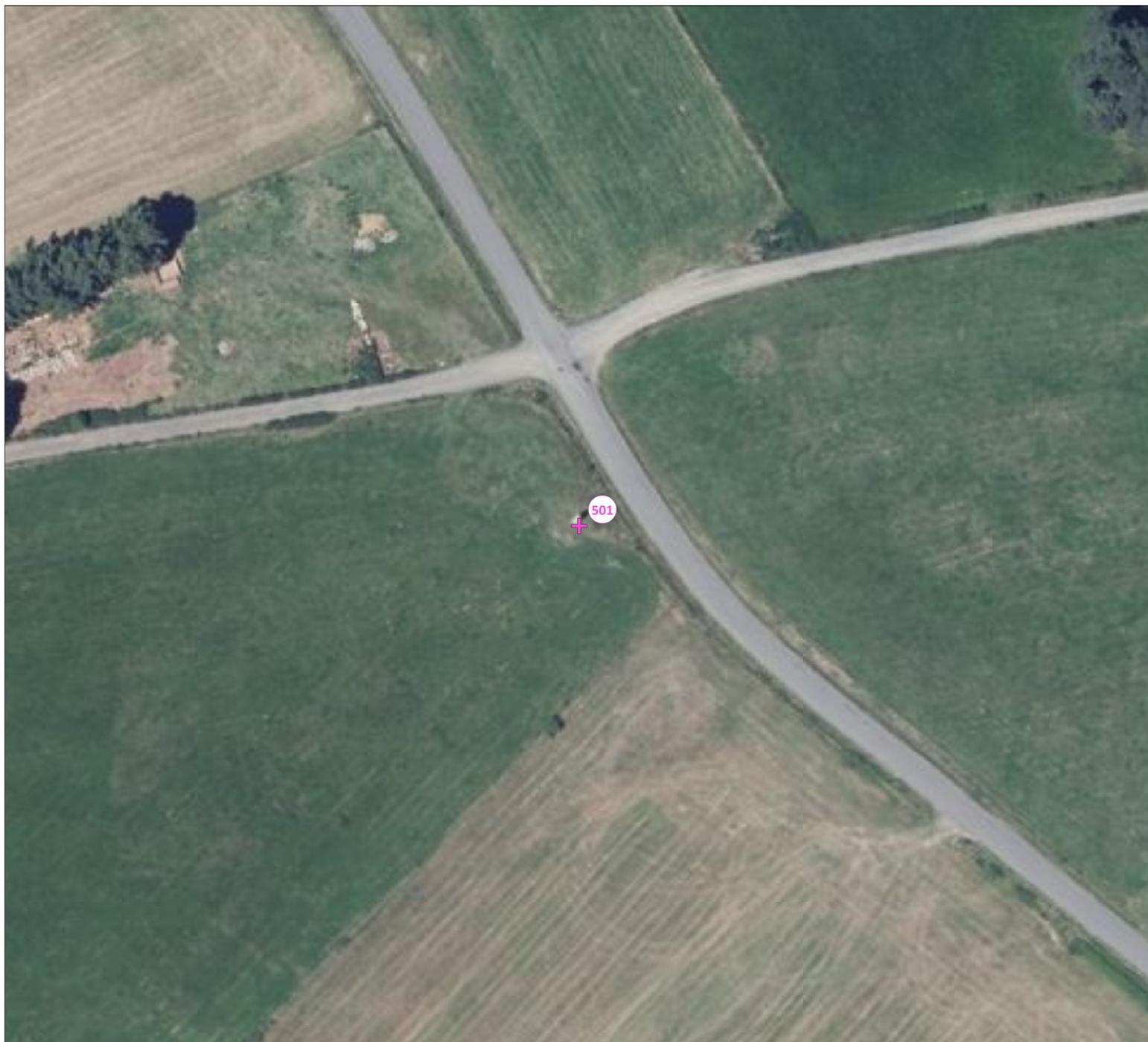


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

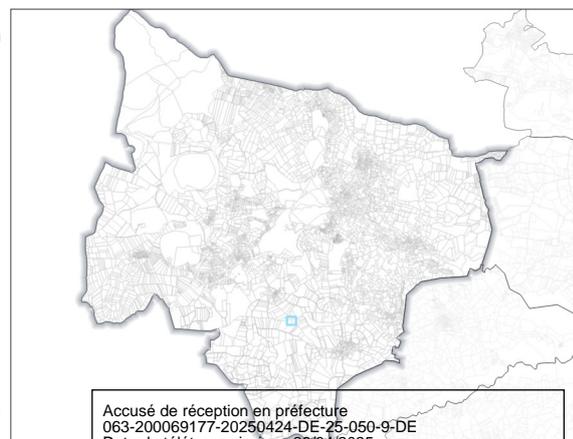
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 501



+ Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

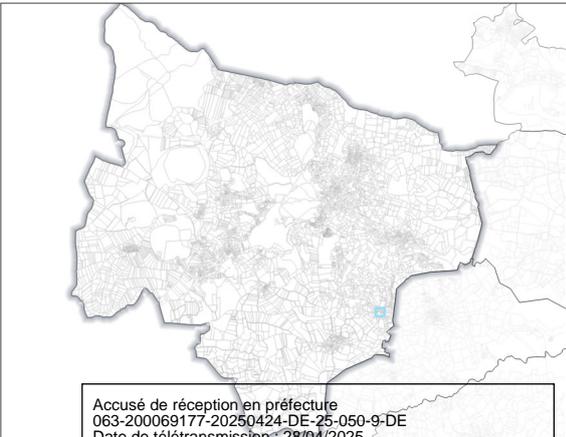
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 502, 503, 504, 505



- Patrimoine artisanal et industriel
- ⊕ Patrimoine religieux
- ▾ Patrimoine hydraulique



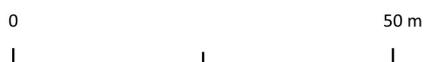
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

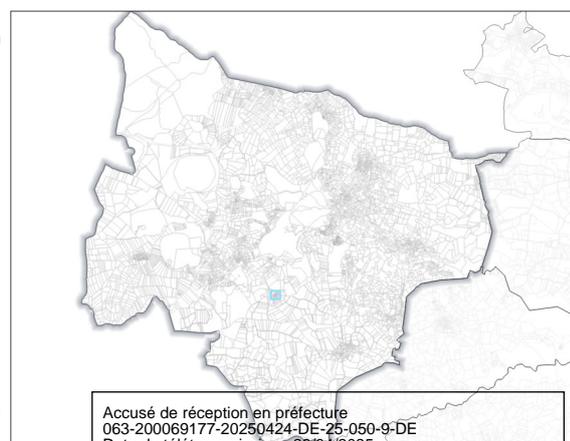
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 506, 507, 508, 584



- Patrimoine artisanal et industriel
- ⊕ Patrimoine religieux
- ▽ Patrimoine hydraulique

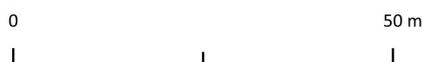


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

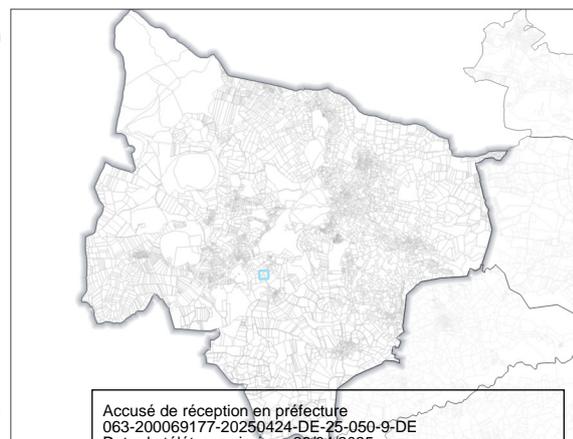
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 509



+ Patrimoine religieux

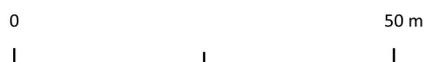


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 510



+ Patrimoine religieux

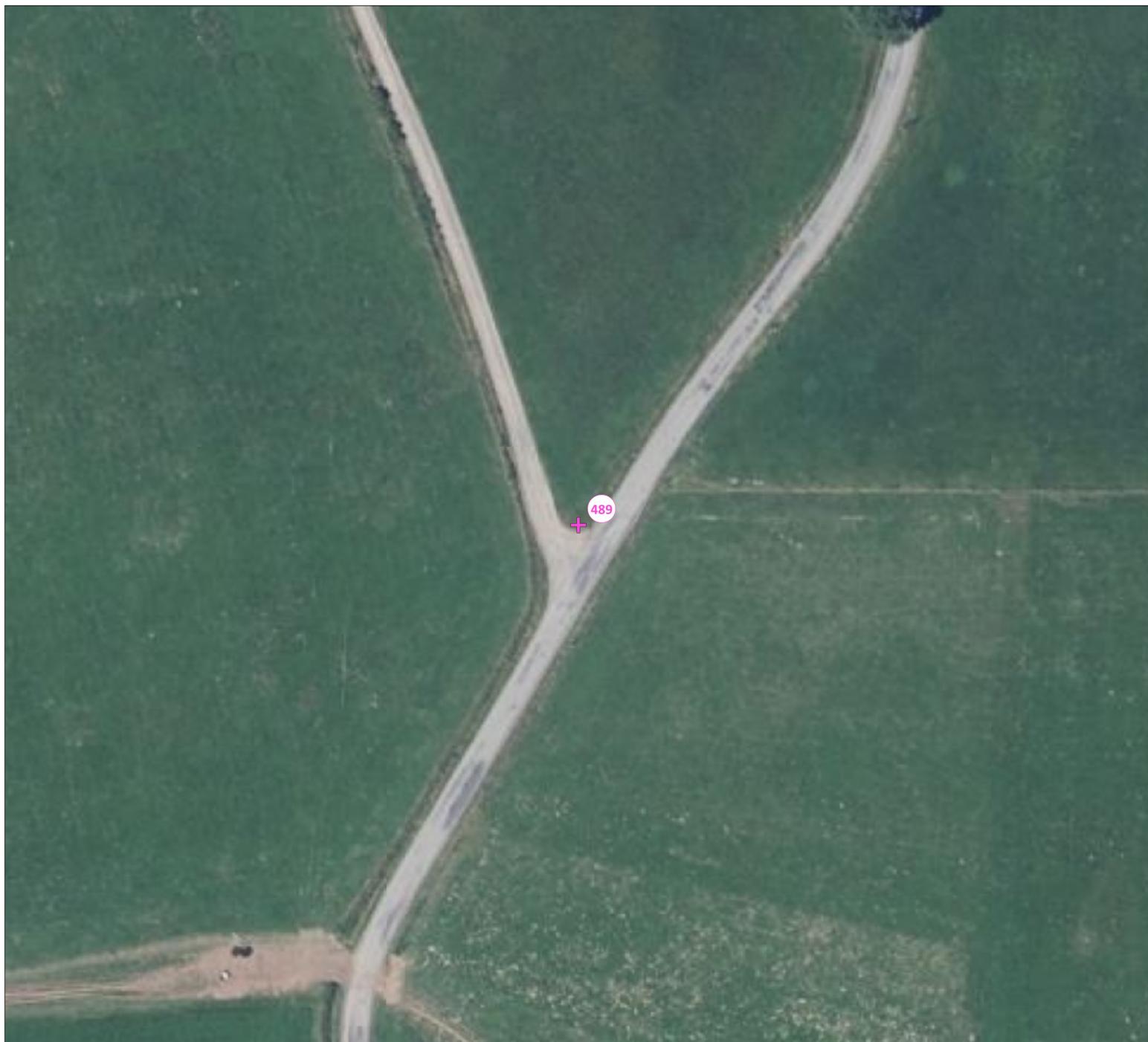


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

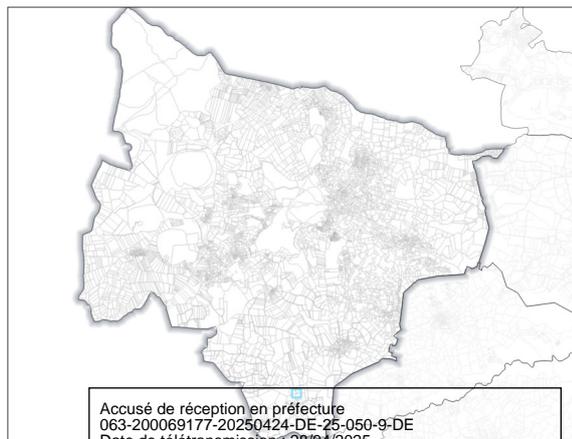
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 489



+ Patrimoine religieux

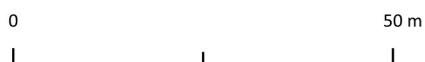
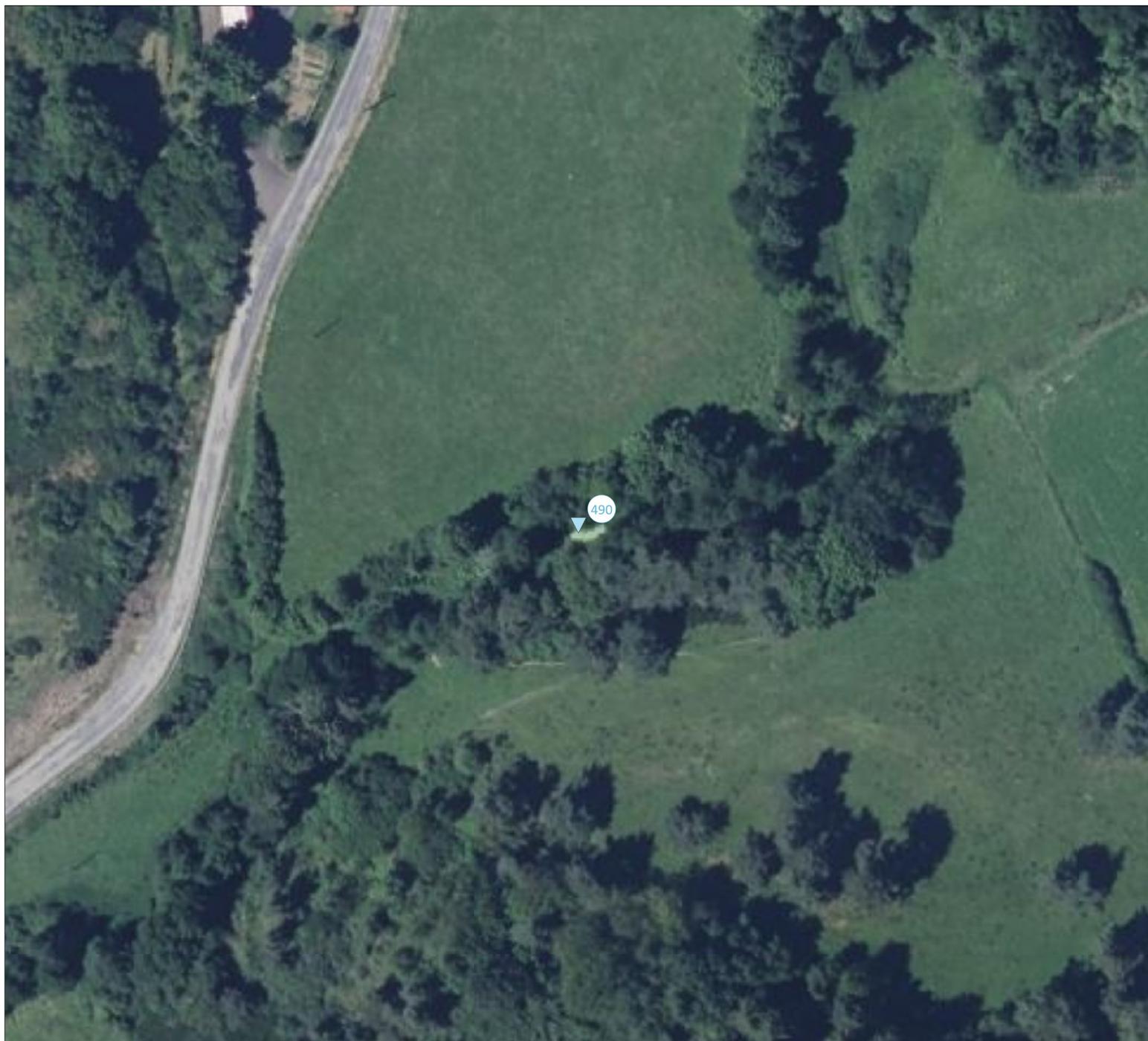


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

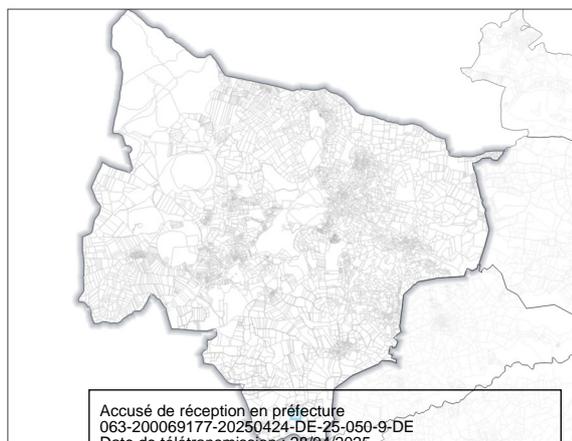
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 490



▼ Patrimoine hydraulique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

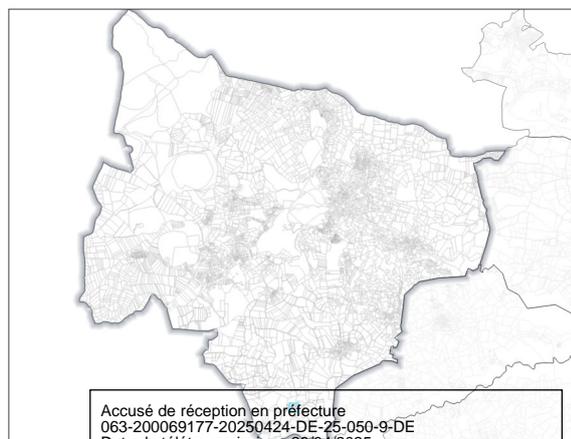
CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 491, 492



0 50 m

□ Patrimoine artisanal et industriel + Patrimoine religieux

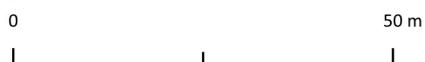


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

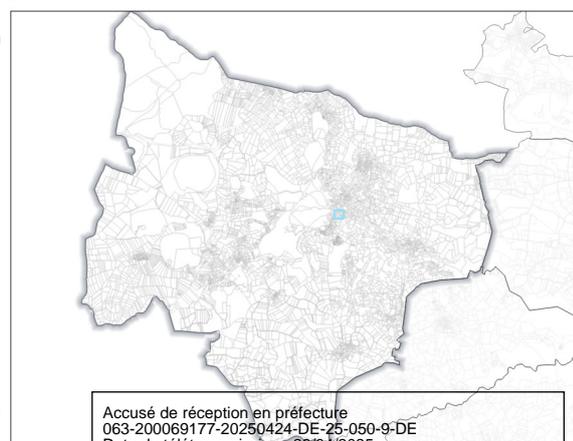
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 608



▼ Patrimoine géologique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

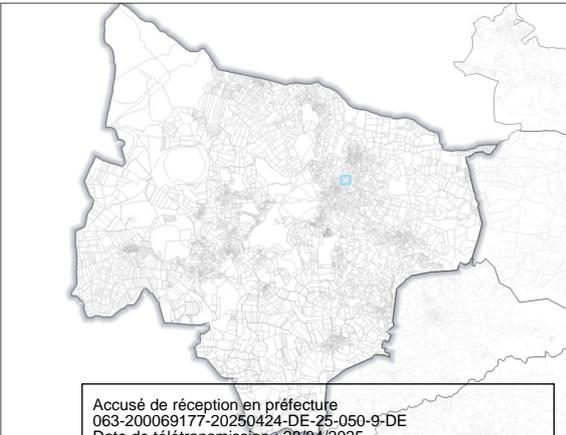
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 610



▼ Patrimoine géologique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

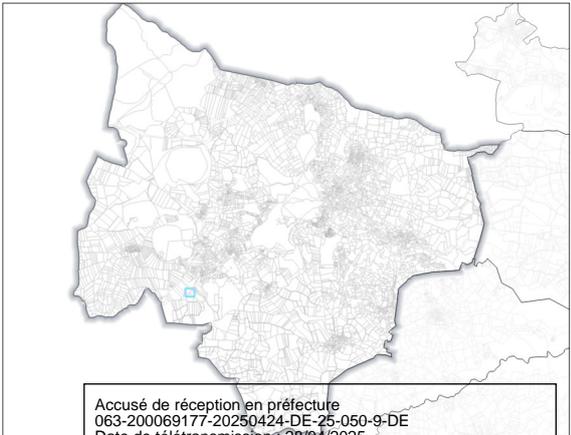
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 580



▼ Patrimoine hydraulique



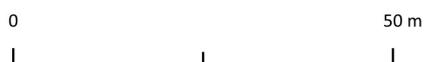
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 581, 582, 583



- Patrimoine artisanal et industriel
- ✚ Patrimoine religieux
- ▽ Patrimoine hydraulique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

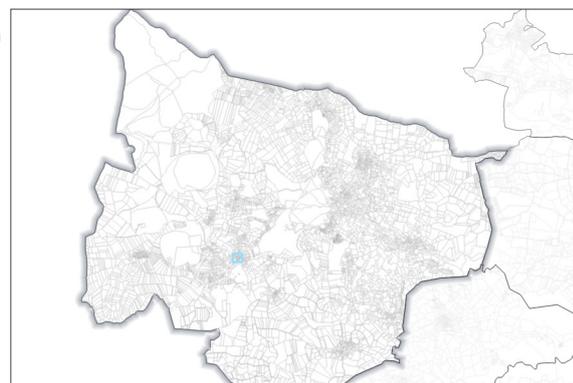
CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 585, 586, 588



0 50 m

- Patrimoine artisanal et industriel
- ⊕ Patrimoine religieux
- ▾ Patrimoine hydraulique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

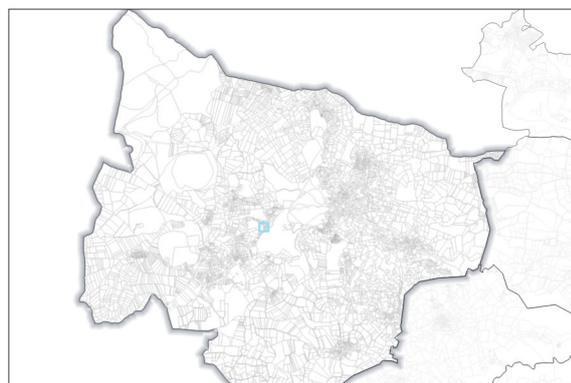
N° 589, 595



0 50 m



✚ Patrimoine religieux 🌳 Patrimoine végétal



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

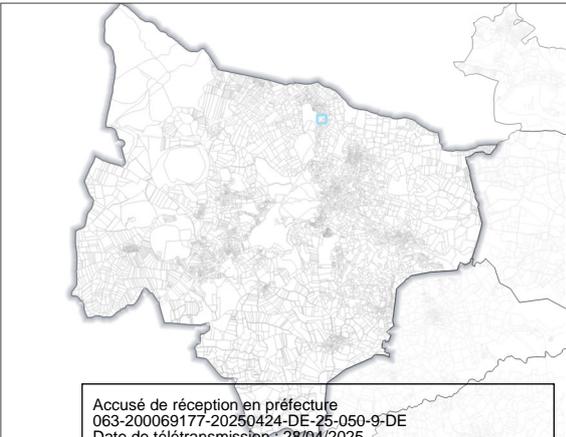
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 590



 Patrimoine végétal



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

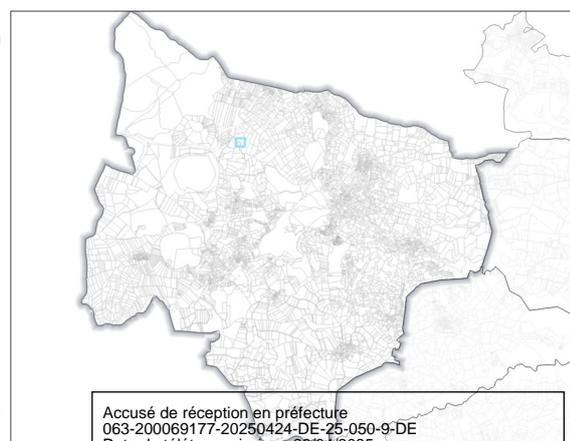
CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 555



0 50 m

□ Patrimoine artisanal et industriel

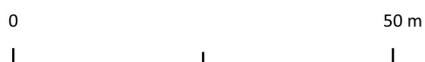
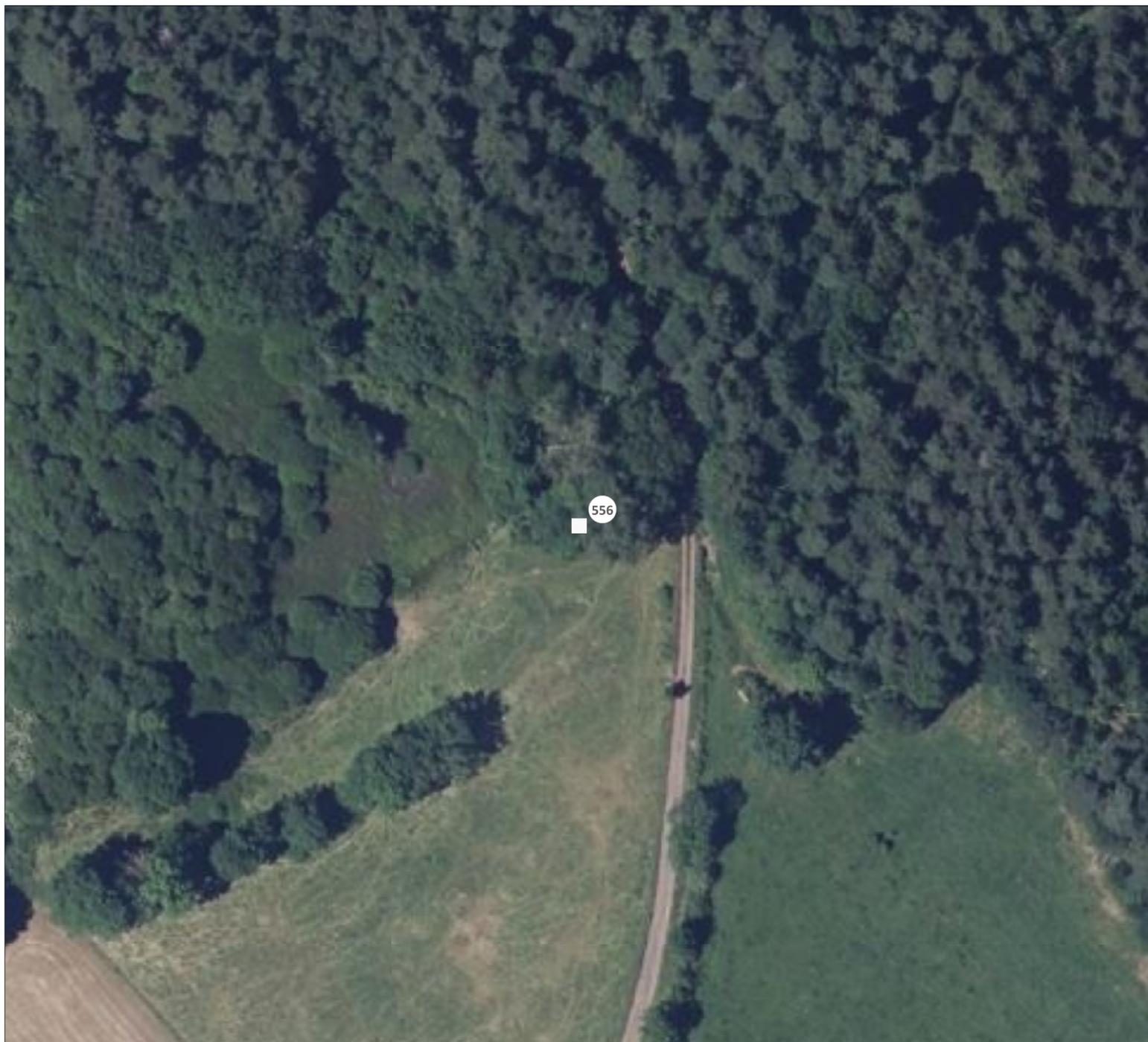


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

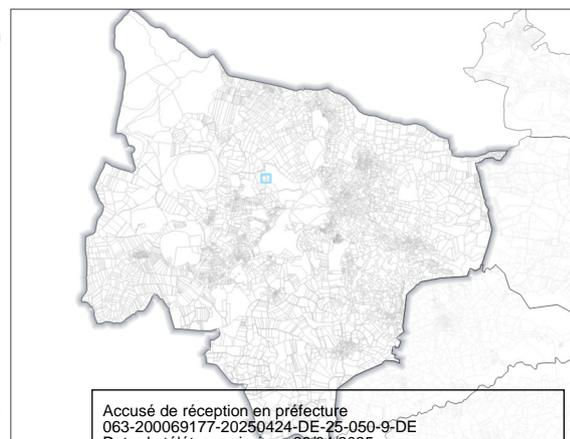
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 556



■ Patrimoine artisanal et industriel

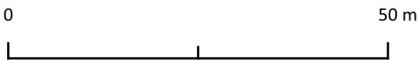
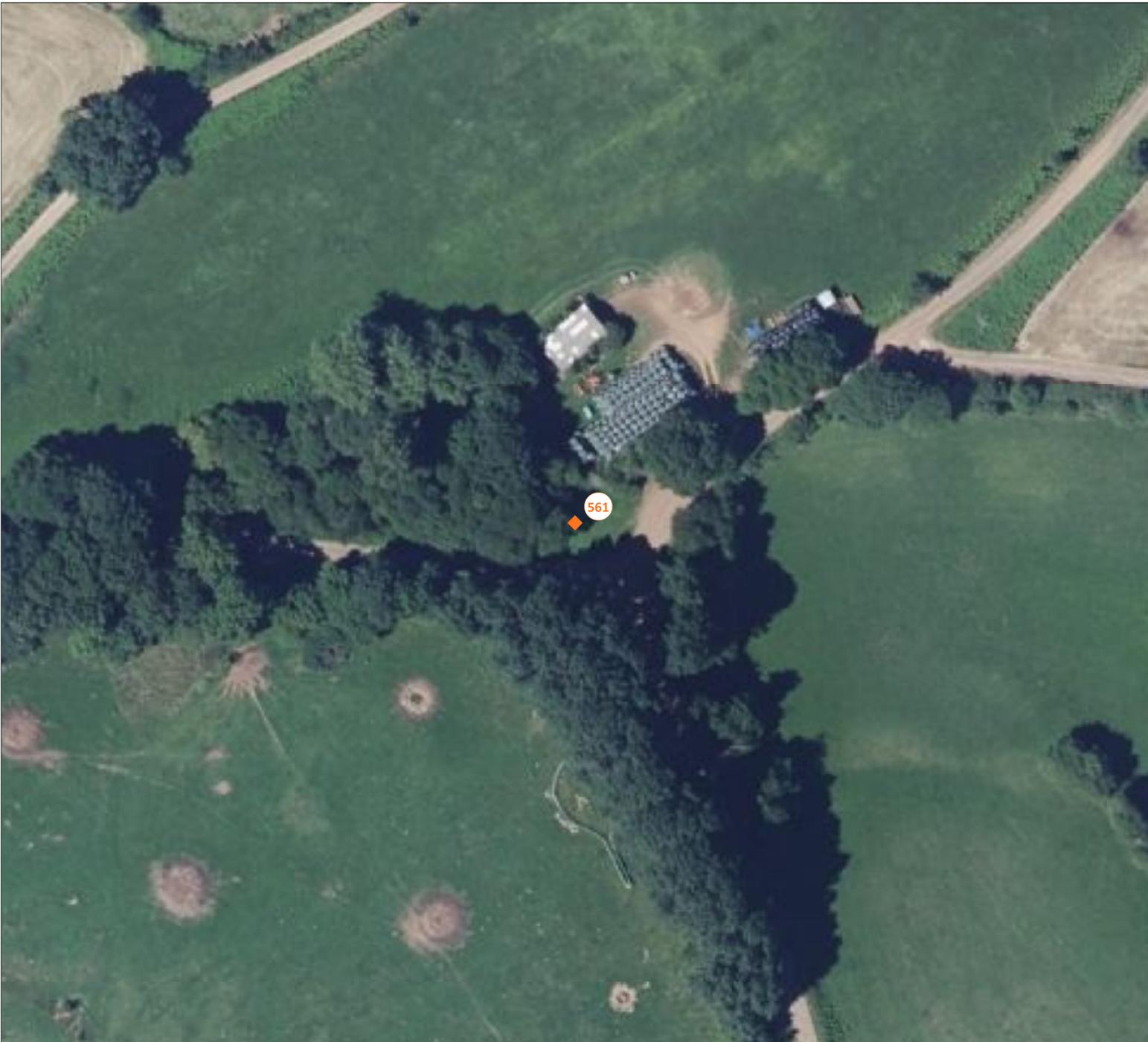


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 561



◆ Patrimoine agricole

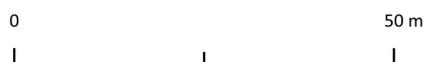


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 563, 564, 565, 566, 567



- | | |
|--|--|
|  Patrimoine artisanal et industriel |  Patrimoine hydraulique |
|  Patrimoine civil |  Patrimoine religieux |

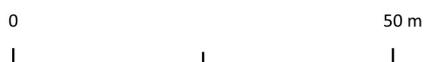
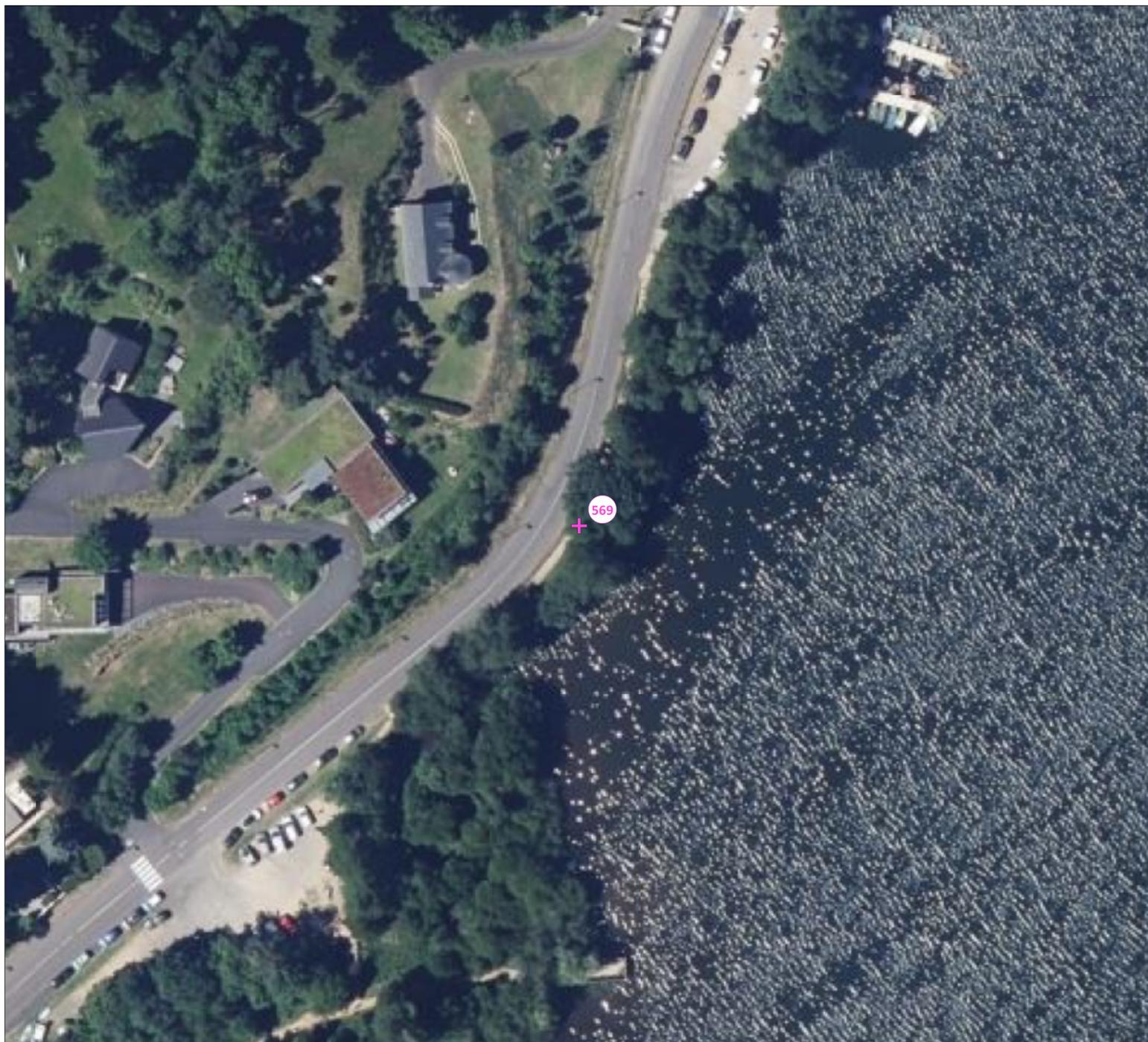


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

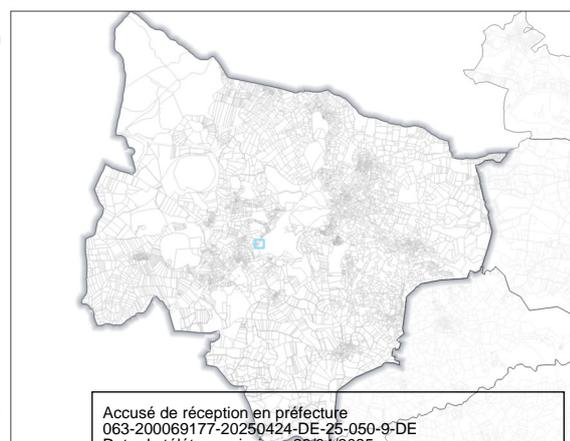
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 569



+ Patrimoine religieux

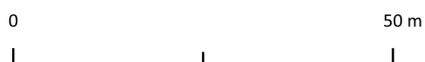


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 570



+ Patrimoine religieux

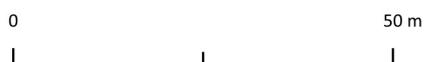


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 574, 575, 576, 577



□ Patrimoine artisanal et industriel ▽ Patrimoine hydraulique

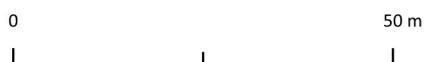


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

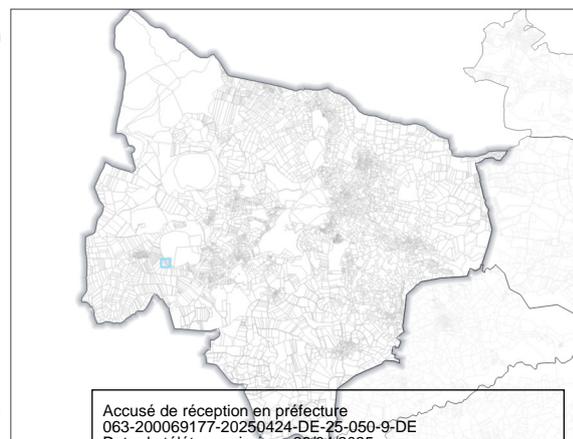
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 579



+ Patrimoine religieux

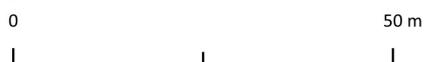
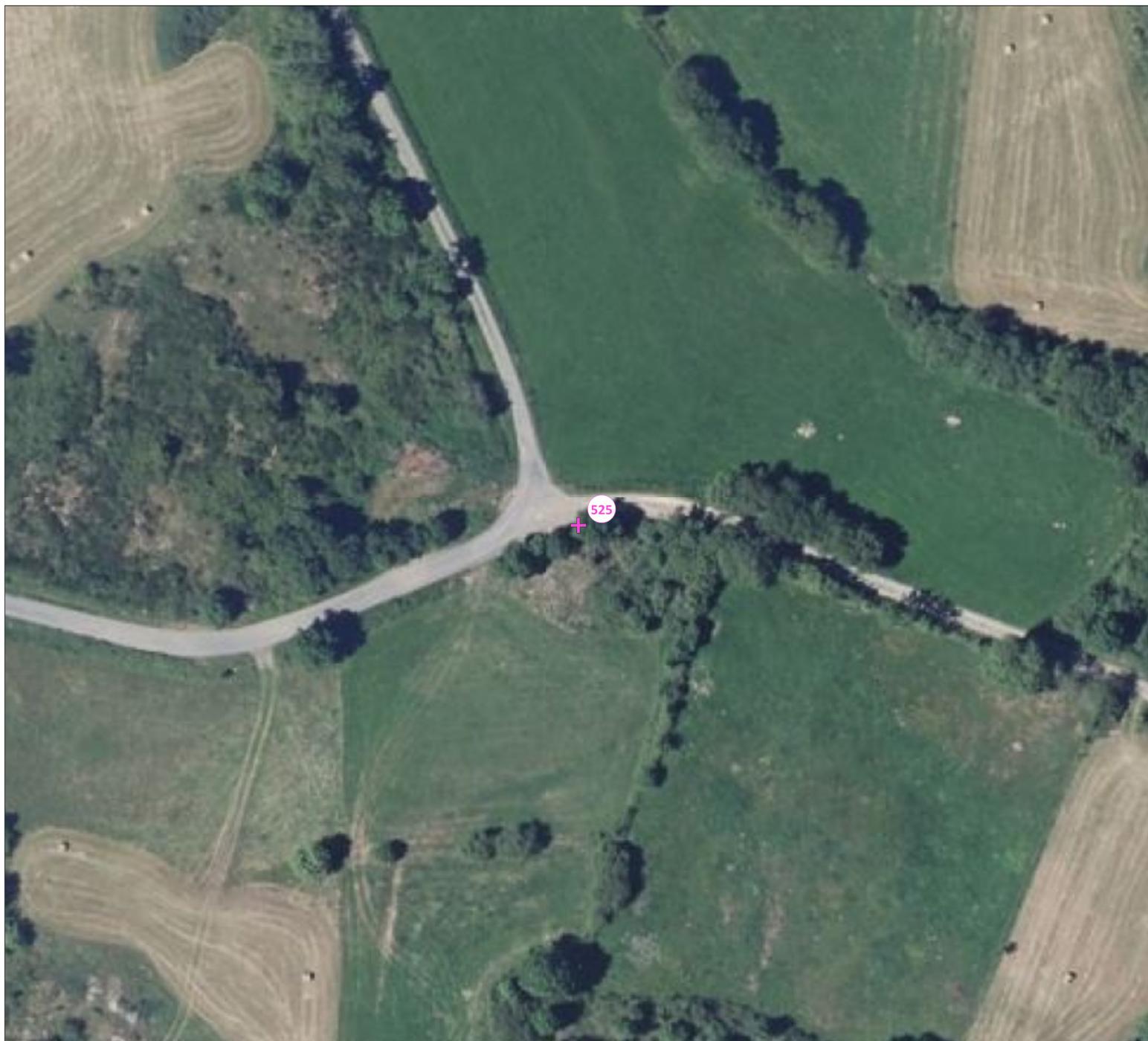


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 525



+ Patrimoine religieux

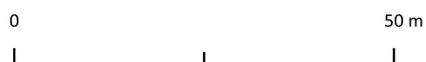
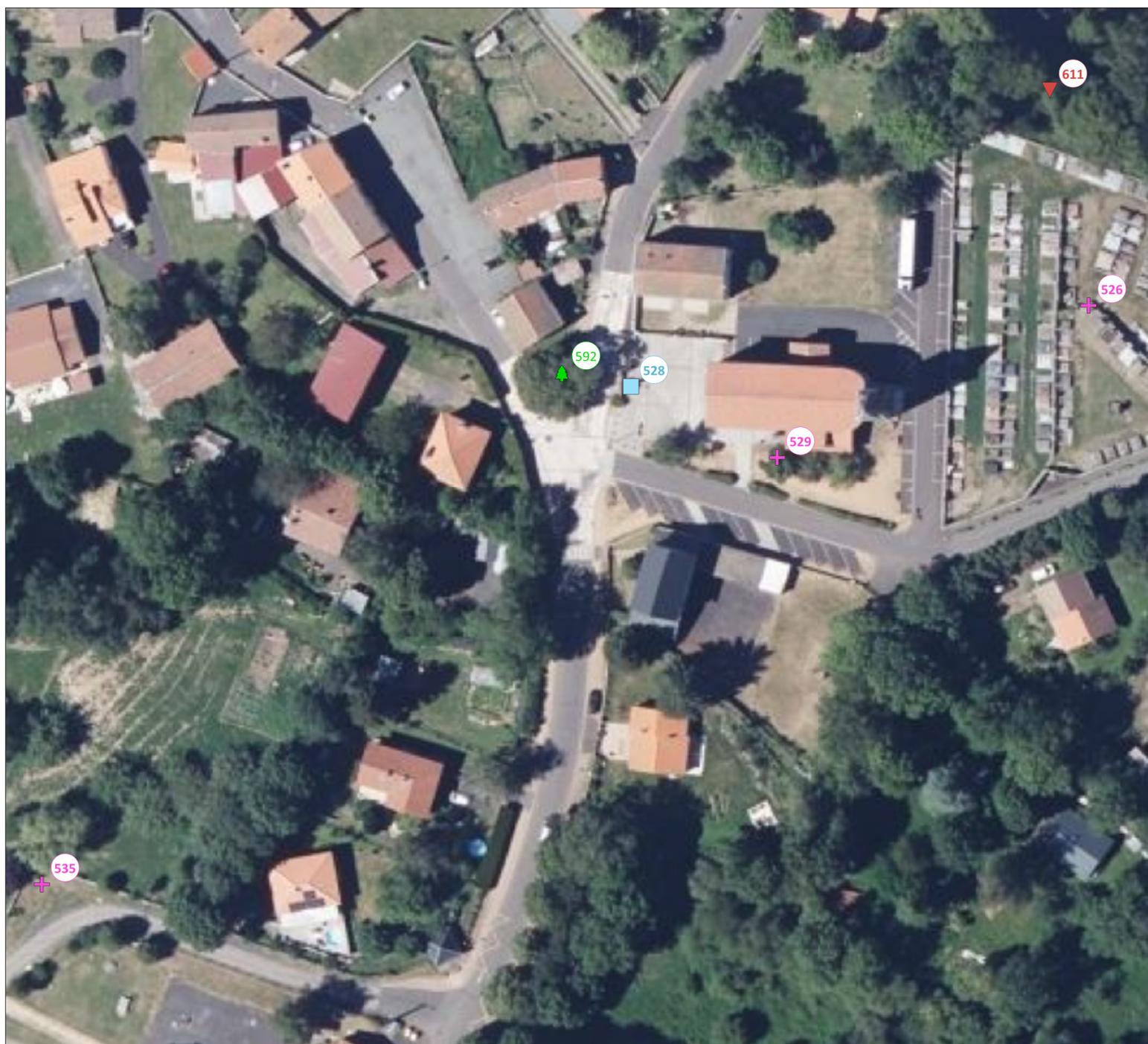


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 526, 528, 529, 535, 592, 611



- | | |
|---|--|
|  Patrimoine civil |  Patrimoine religieux |
|  Patrimoine géologique |  Patrimoine végétal |

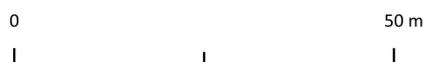


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 527, 542, 543, 550, 594, 612



- ▼ Patrimoine géologique
- ▲ Patrimoine hydraulique
- ✚ Patrimoine religieux
- 🌲 Patrimoine végétal



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

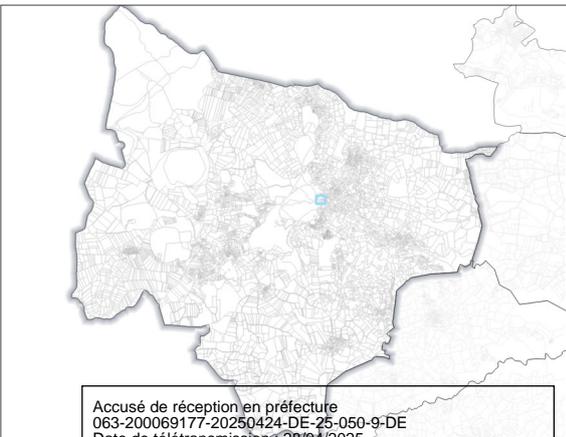
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 531



+ Patrimoine religieux



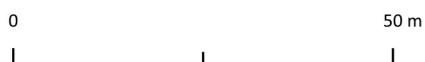
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

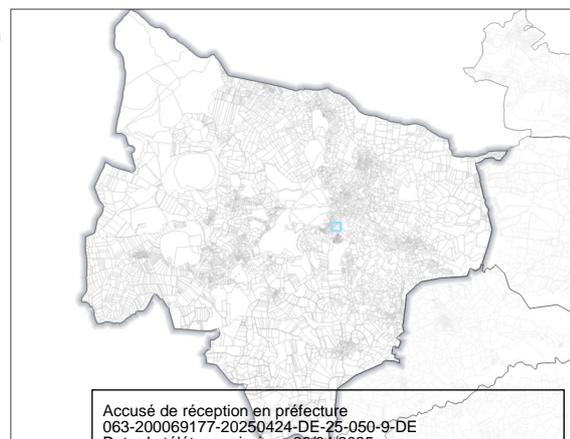
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 536, 537, 541, 609



- ▼ Patrimoine géologique + Patrimoine religieux
- ▼ Patrimoine hydraulique

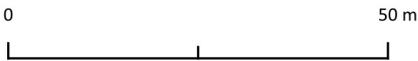


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

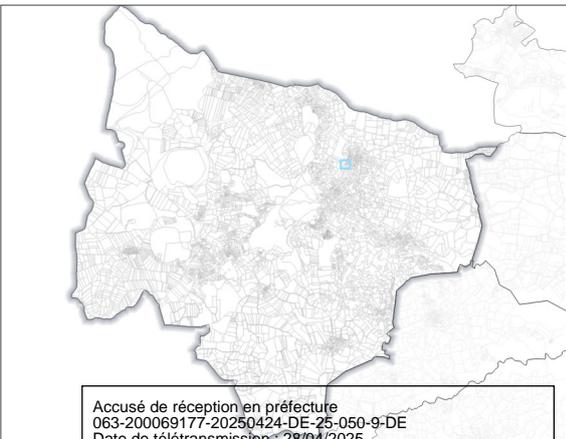
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 547, 548



◆ Patrimoine agricole ▼ Patrimoine hydraulique



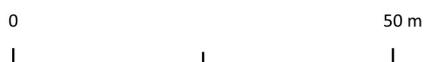
Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing

Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

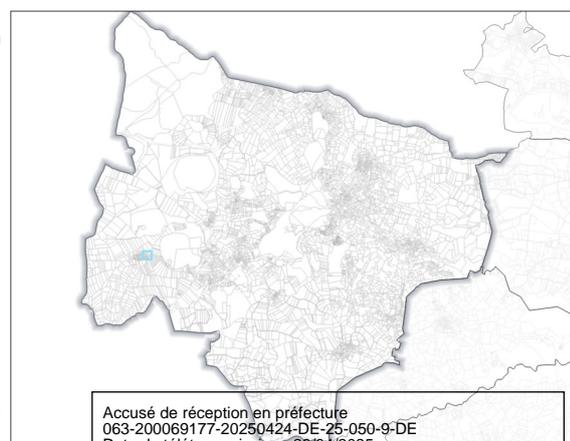
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 571, 572, 573, 578



- ▲ Patrimoine hydraulique
- ✚ Patrimoine religieux
- Patrimoine mixte

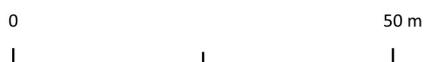


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

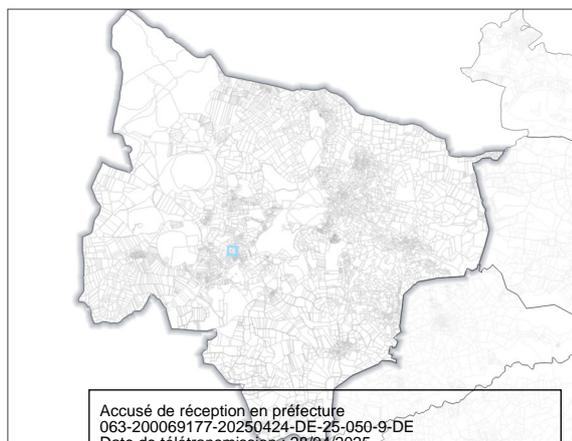
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 587



+ Patrimoine religieux

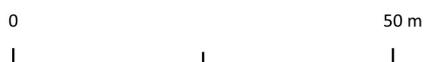


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

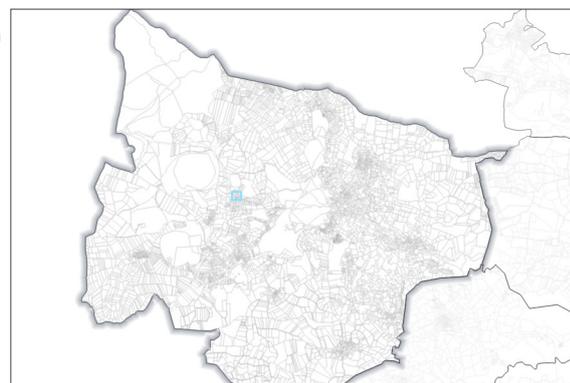
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 553, 554, 557, 558, 560



- ◆ Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- ▽ Patrimoine hydraulique
- Patrimoine mixte
- ✚ Patrimoine religieux

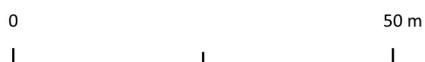


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 568



 Patrimoine mixte

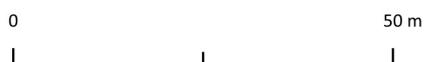


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

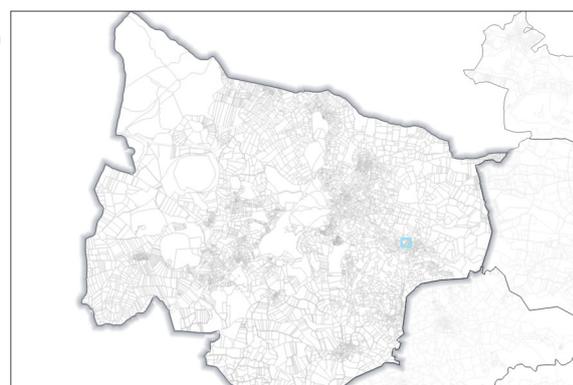
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 523, 614, 615



□ Patrimoine artisanal et industriel ▼ Patrimoine géologique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

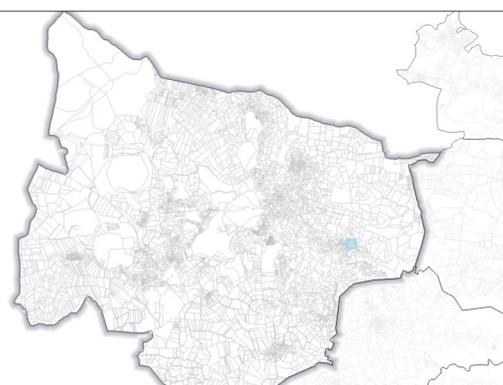
N° 518, 519



0 50 m



□ Patrimoine artisanal et industriel + Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

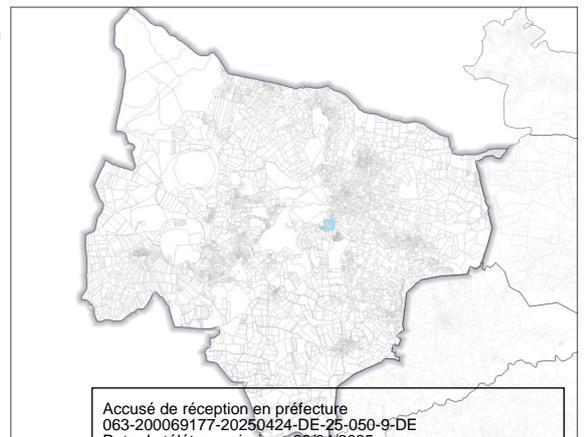
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 538, 539, 540



- Patrimoine artisanal et industriel
- ✚ Patrimoine religieux
- ▽ Patrimoine hydraulique

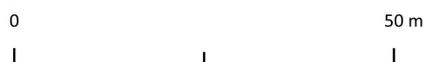


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

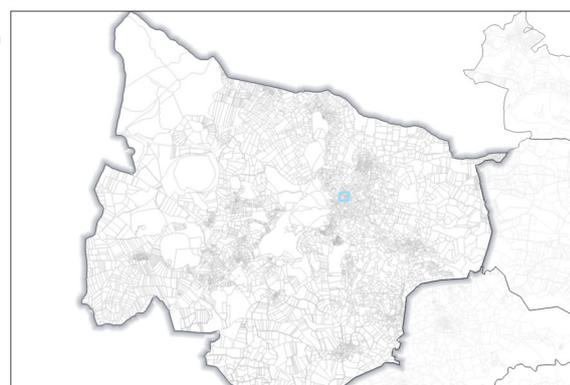
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 530, 532, 533, 534



- Patrimoine artisanal et industriel
- ⊕ Patrimoine religieux
- ▾ Patrimoine hydraulique



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

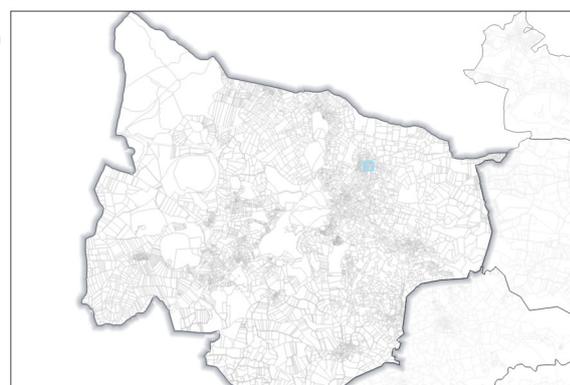
N° 544, 545, 546, 551, 552, 613



0 50 m



- | | |
|--|--|
|  Patrimoine artisanal et industriel |  Patrimoine hydraulique |
|  Patrimoine géologique |  Patrimoine religieux |



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N° 513, 514



0 50 m



□ Patrimoine artisanal et industriel ▼ Patrimoine hydraulique

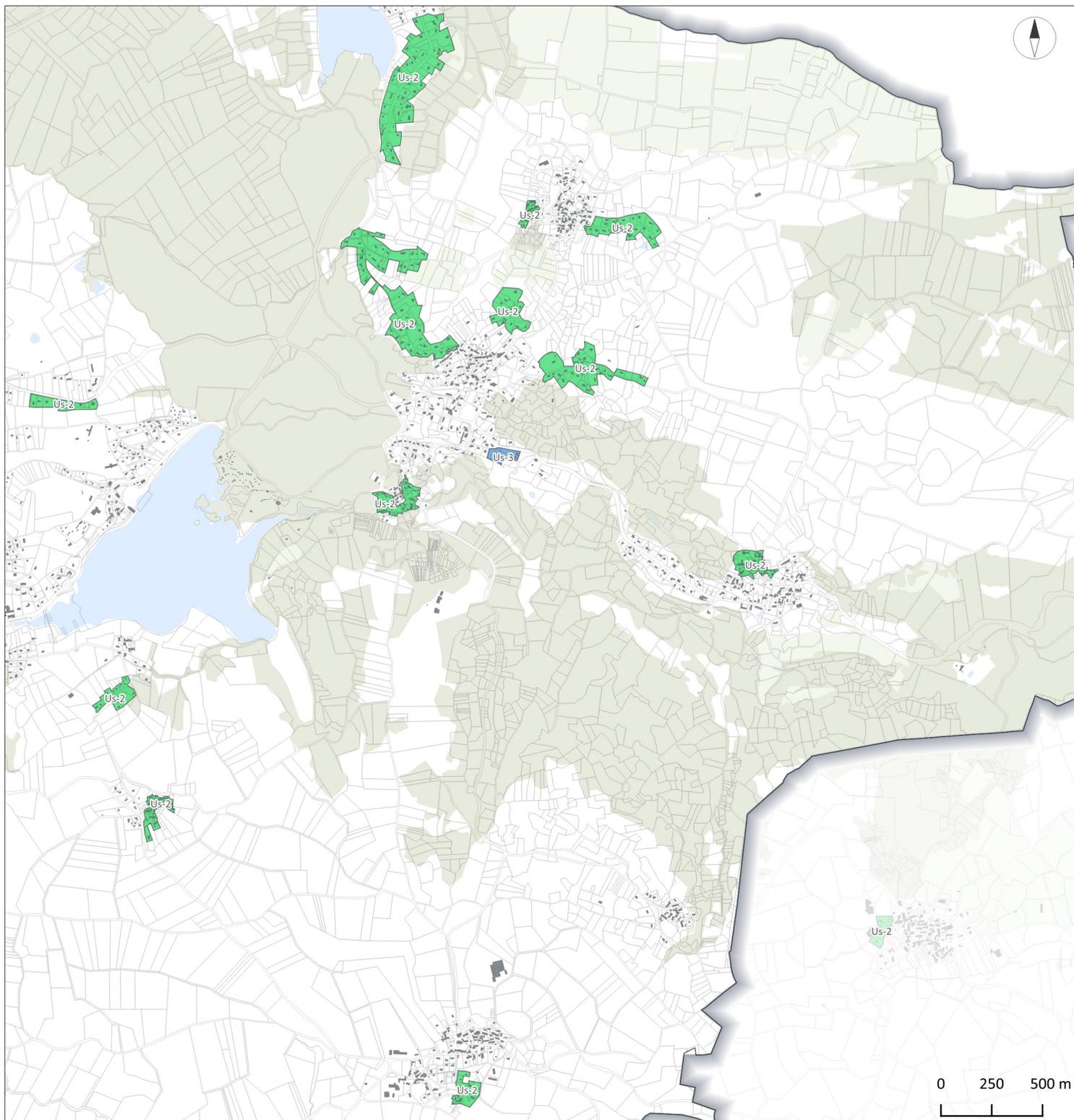


Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté
Image satellite : Bing
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

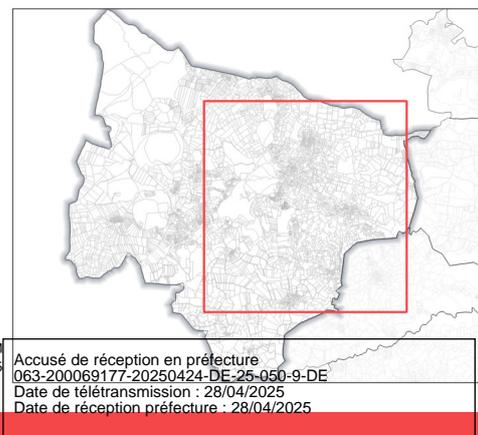
ZONES URBAINES SENSIBLES

CARTOGRAPHIE DES ZONES US



Type de zone Us

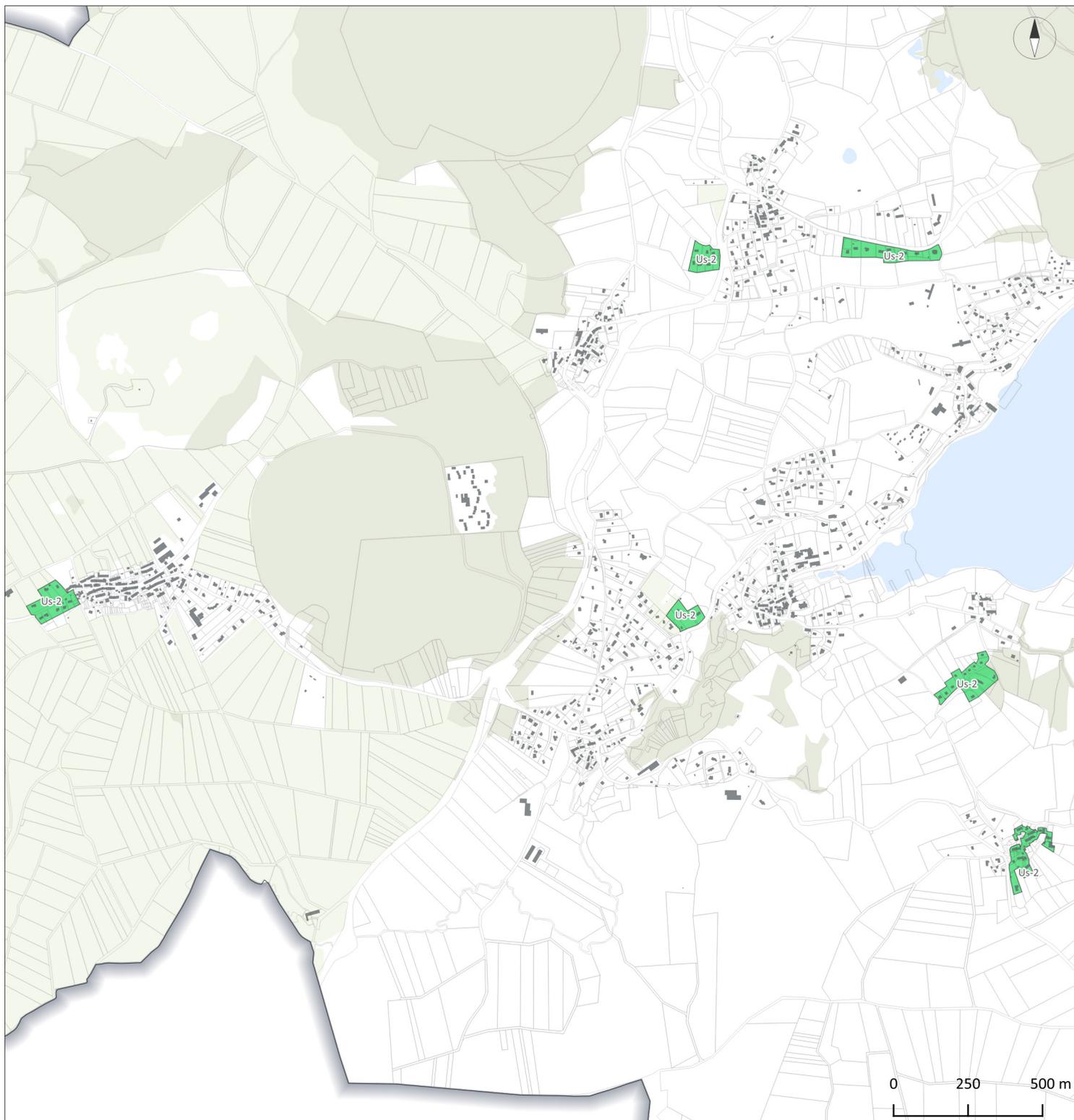
-  Us-2 : Zone urbaine sensible à l'étalement urbain
-  Us-3 : Zone urbaine sensible pour les ressources en eau



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

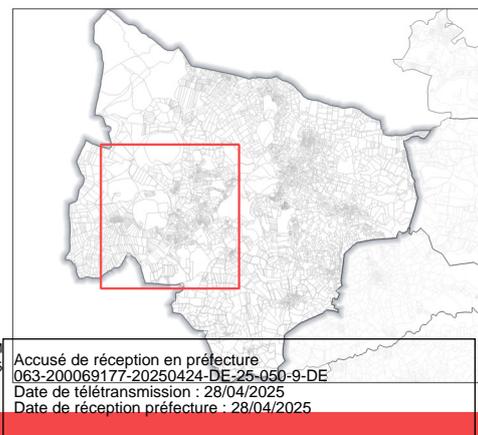
Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

CARTOGRAPHIE DES ZONES US



Type de zone Us

 Us-2 : Zone urbaine sensible à l'étalement urbain

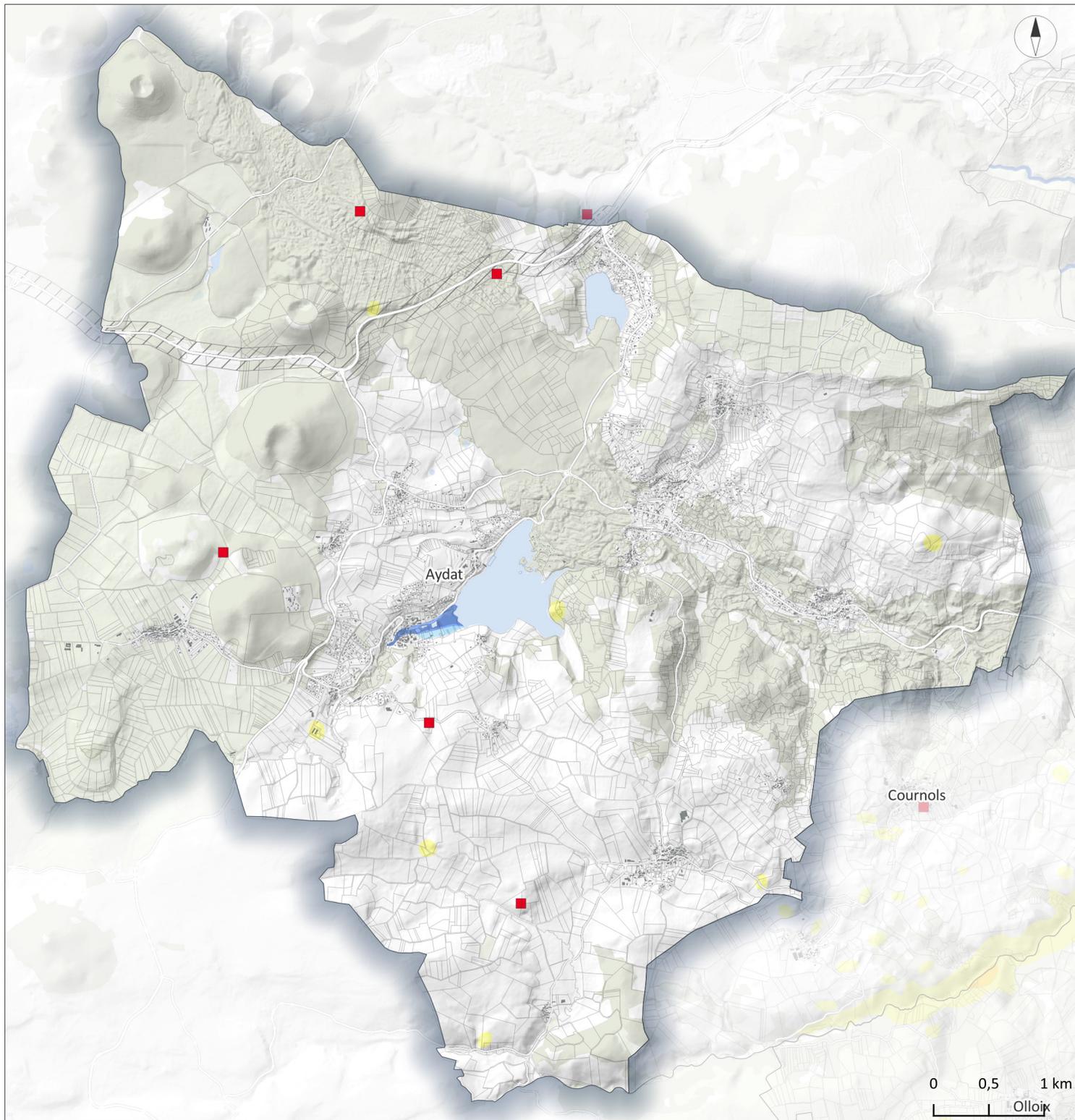


Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM
Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20250424-DE-25-050-9-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

RISQUES ET CONTRAINTES

CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET CONTRAINTES



Risques naturels

Cavités localisées

- Cavités souterraines

Risques de mouvements de terrain

- Risque faible ou mal connu

Niveau de l'aléa inondation

- Fort
- Moyen
- Faible

Contraintes

- ▨ Secteur bruyant